

Les Lucs- sur-Boulogne

N°73
Janvier
2024

La vie communale





**Peintre
Décorateur
Sylvain BUET**

25 La Moricière
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
Tél : 06 86 93 62 69
@ : attribuetvoscouleurs@gmail.com



Solution innovation pour vos intérieurs et extérieurs



Fleur de Lys



Toutes créations florales

72, place du Sénéchal
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. : 02 51 31 29 73



à distance

Entretien
et création
des espaces verts

**VERDON
PAYSAGE**



Agrément services
à la personne
Réduction d'impôts

La Moricière
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 23 58 - 06 12 73 71 75



Entreprise DOUILLARD Daniel
Les enduits lucquois
Neuf & Rénovation

La Moricière - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél./Fax : 02 51 46 51 08 - Portable : 06 13 72 05 49

Aussi Taux Prêt
L'AGENCEUR DE SOLUTIONS FINANCIÈRES

RENCONTRONS NOUS ET PRÉPARONS ENSEMBLE VOTRE PROJET !

- PROJET IMMOBILIER
- ASSURANCE DE PRÊT
- PROJET PROFESSIONNEL
- REGROUPEMENT DE CRÉDITS

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET DES
CONDITIONS NÉGOCIÉES SUR-MESURE !

COOPÉRATIVE D'INTERMÉDIATION
FINANCIÈRE

Sandra LAVERGNE

Mandatitaire en Opérations
de Banque et
Services de Paiement

06.87.30.21.92
sandra.deborde@austitauxpret.com
N°ORIAS 13004000

ESPRIT
Dco

7, Zone Artisanale de Bourgneuf
85170 Les Lucs S/Boulogne

02 59 33 75 00 - 07 87 69 55 61
contact@leslucs-d-co.com



- Peintures intérieures
- Peintures extérieures
- Conseils en décoration
- Revêtements de sol

CONSEIL - VENTE - ASSEMBLAGE - DEPANNAGE - INTERNET ET RESEAUX



**SIMBA
INFORMATIQUE**

PARTICULIERS
PROFESSIONNELS

Tél. 02 51 48 35 67

73, bd Jean-Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - e-mail : contact@simba-informatique.net



SMCBOIS
MENUISERIE / CHARPENTE
AGENCEMENT / CLOISONS SÈCHES
Spécialité
Rénovations



Tél. 02 51 41 11 84
LES LUCS/BOULOGNE
contact@smc-bois.fr



COIFFURE MIXTE
STUDIO > TATOO
MAQUILLAGE
PERMANENT

Tél. : 02 51 31 20 18

Horaires d'ouverture
Mardi au Jeudi 9h-19h
Vendredi 8h30-20h
Samedi 8h30-15h
sur RDV de 12h à 14h

3, Z.A. de Bourgneuf
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE



Toutes transactions immobilières
Dany ROSSETTI ESTIMATION
GRATUITE

51 bis, avenue des Pierres Noires - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 07 24 77 - Site : www.agence-habitat-conseil.com



Institut de Beauté
Them'Peau
02 51 40 80 05

Horaires d'ouverture
Mardi au Jeudi 9h-19h
Vendredi 8h30-20h
Samedi 8h30-15h
sur RDV de 12h à 14h

3, Z.A. de Bourgneuf, 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE MaryCohr-InstitutThem'peau



VAL & MAX



Cuisiniste | Agenceur
Plaquiste | Jointeur

5, le puy
85170 Les Lucs sur Boulogne

— Valentin Tessier —
06 72 16 60 12
— Maxime Prisset —
06 84 59 30 08

valetmax_rd@outlook.fr



**Les Lucs
Automobiles
GARAGE**

NEUF ET OCCASION toutes marques | Station de lavage

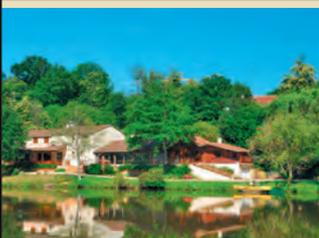
7, rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
e-mail : leslucsautomobiles@orange.fr - Tél. 02 51 31 21 11



Marbrier
Décoration
Tailleur de pierres



Le Chef du Pont - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 20 48 - e-mail : sarl.brethome@orange.fr
www.brethome-tailleur-pierres.fr



L'AUBERGE DU LAC
Nature, cuisine et détente

02 51 46 59 59

Repas de famille et banquets - Menus à partir de 16 €

LES LUCS-SUR-BOULOGNE www.aubergedulac85.com

GARAGE POTIER GERVAIS

Mécanique Agricole / Motoculture de Plaisance

02 51 31 39 95
06 89 93 93 89



02 51 31 20 59

Boulevard M^{re}. de Lattre-De-Tassigny - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



Le mot du Maire	p 1
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 2-7
Les Commissions	p 8-11
Avis divers	p 12-17
Vie scolaire	p 18-24
Vie périscolaire	p 25-26
Vie sociale et culturelle	p 27-37
Vie sportive	p 38-40
Historial	p 41-42
Vie économique	p 43
Fêtes et manifestations	p 44

Sommaire



Le Mot du Maire

L'année 2023 est déjà terminée, elle emmène avec elle les souvenirs joyeux et parfois douloureux que nous avons vécus les uns et les autres. Tous nos espoirs sont désormais tournés vers cette nouvelle année. Nous venons de vivre intensément les fêtes de fin d'année en famille ou entre amis, c'est un temps fort qui nous permet de nous ressourcer pour envisager une nouvelle année, pleine d'espérance.

Pourtant, le contexte international est très inquiétant puisque la guerre est à quelques heures d'avion de chez nous et peut, à tout instant, embraser notre monde. Les images télévisuelles qui nous parviennent sont choquantes et révoltantes. Le changement climatique amène son lot d'intempéries d'ampleur très importante et entraîne des mouvements de population. Devant ces périls qui sont déjà bien présents, souhaitons que les responsables politiques de tous les états puissent trouver le chemin de la paix et mettre en œuvre les mesures pour éviter le réchauffement climatique afin de laisser un monde vivable aux nouvelles générations. Nous constatons également que la pauvreté reste une réalité mondiale et touche également la France. Comment peut-on tolérer que tant de richesse produite à l'échelle mondiale puisse côtoyer la misère de ceux qui ne mangent pas à leur faim ou qui ne bénéficient d'aucune scolarité ou qui sont sans logement. Cette réalité criante nous désarçonne et nous laisse face à une certaine impuissance. Cependant, nous devons, là où nous sommes, réagir et agir pour que notre environnement puisse retrouver un équilibre durable et que ceux qui sont dans la difficulté puissent compter sur notre attention, sur notre mobilisation et sur notre solidarité.

Pour notre localité, souhaitons que la vie associative qui l'anime chaque jour, puisse continuer de faire rayonner autour d'elle cette chaleur humaine et ce vivre ensemble qui contribue à nous faire toucher du doigt une tranche du bonheur. J'en profite pour remercier et souhaiter une bonne année à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour qu'il fasse bon vivre aux Lucs-sur-Boulogne.

J'adresse également tous mes vœux aux forces vives de notre commune (enseignants, industriels, commerçants, artisans, professionnels de santé, agriculteurs) car ils dynamisent notre localité en maintenant de nombreux emplois sur place.

Enfin, je vous offre tous mes vœux de bonheur et surtout de bonne santé pour vous-même et pour votre famille en attendant de le faire de vive voix lors de la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes tous conviés. Venez-y très nombreux, nous parcourrons ensemble les projets communaux de cette nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2024

Roger GABORIEAU



Avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 29
fax 02 51 46 51 20
mairie@leslucssurboulogne.fr
www.lucssurboulogne.fr

Roger GABORIEAU et le Conseil Municipal
sont heureux de vous inviter
à la cérémonie des vœux du nouvel an
qui se déroulera
Dimanche 14 Janvier 2024
à 10 h 45 salle 1 du Clos Fleuri

Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.



Conseil Municipal du mardi 12 Septembre 2023

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décisions prises par délégation du Conseil Municipal.

Par délibération n° 2020-56 du 4 Juin 2020, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions. Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation :

◆ Construction du complexe culturel : avenant n°2 lot 7 menuiseries intérieures agencement signé le 5 Septembre 2023 :

Montant du marché initial (€ H.T.)	Montant de l'avenant n° (€ H.T.)	Total avec avenant (€ H.T.)	Total € T.T.C.
105 367.98	n°1 4 212.90	109 580.88	131 497.06
109 580.88	n°2 -628.38	108 952.50	130 743.00

◆ Construction du complexe culturel : avenant n°2 lot 11 plafonds suspendus signé le 13 Juillet 2023 :

Montant du marché initial (€ H.T.)	Montant de l'avenant n° (€ H.T.)	Total avec avenant (€ H.T.)	Total € T.T.C.
31 194.42	1 959.19	33 153.61	39 784.33
33 153.61	-542.30	32 611.31	39 133.57

◆ Construction du complexe culturel : avenant n°1 lot 9 carrelage-faïence signé le 5 Juillet 2023 :

Montant du marché initial (€ H.T.)	Montant de l'avenant n° (€ H.T.)	Total avec avenant (€ H.T.)	Total € T.T.C.
43 374.57	+440.00	43 814.57	52 577.48

Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Dominique PASQUIER, adjointe, rappelle que l'article 208 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification, permet à tout élu local de pouvoir « consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques ».

Cette mission de conseil vise à sensibiliser les élus et contribue à prévenir les risques auxquels ils s'exposent ou exposent leur collectivité.

Dominique PASQUIER informe qu'il appartient à chaque collectivité concernée de nommer son ou ses référents par l'adoption d'une délibération spécifique.

Les missions de référent déontologue doivent être exercées

en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences. Elles peuvent être, selon les cas, assurées par :

➤ Une ou plusieurs personnes n'exerçant au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées aucun mandat d'élu local, n'en exerçant plus depuis au moins trois ans, n'étant pas agent de ces collectivités et ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêt avec celles-ci ;

➤ Un collège, composé de personnes répondant aux conditions ci-dessus. Celui-ci adopte un règlement intérieur précisant son organisation et son fonctionnement. (Article R 1111-1-A du CGCT).

Ainsi, il peut s'agir d'une ou plusieurs personnes. Elles ne doivent pas exercer un mandat d'élu local au sein des collectivités dans lesquelles elles seront désignées. A défaut, le ou les référents ne doivent plus exercer de mandat depuis au moins trois ans et ne doivent pas être agent de la collectivité, ni être en conflit d'intérêt avec elle.

L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV) a pris contact avec certains partenaires institutionnels pour établir une liste de personnes qualifiées que les collectivités peuvent désigner.

Vu la liste proposée par l'AMPCV (Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée) mise à jour régulièrement,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

◆ Désigne en qualité de référent(s) déontologue(s) les membres de la liste constituée par l'AMPCV, annexée à cette délibération, dans sa composition actuelle, et dans sa composition future en cas d'évolution de la liste.

Versement d'une subvention exceptionnelle - association USBL Basket

Dominique PASQUIER, adjointe, précise que l'association U.S.B.L. Basket des Lucs-sur-Boulogne sollicite une subvention exceptionnelle pour financer une formation liée au basket santé effectuée par une licenciée du club sportif. La commission propose de verser une subvention exceptionnelle à cette association compte tenu des frais engagés à hauteur de 600.00 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

◆ Accepte le versement d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 600.00 € à l'U.S.B.L. Basket des Lucs-sur-Boulogne

Versement d'une subvention exceptionnelle - association L'Artisterie

Dominique PASQUIER, adjointe, précise que l'association L'Artisterie dont le siège est situé à Palluau a organisé une manifestation les 9 et 10 Septembre 2023 sur le thème du développement de la culture en milieu rural (présence d'une quarantaine d'artistes dans les jardins des particuliers et sur l'espace public) sur le territoire de la Commune.



La commune propose de verser une subvention exceptionnelle à cette association compte tenu des frais engagés lors de cet événement à hauteur de 1 610.00 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ▶ Accepte le versement d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 1 610.00 € à l'association L'Artisterie de Palluau

Construction de la résidence La Villa du Parc

Le début des travaux aura lieu le 9 Octobre prochain et pour une durée de 16 mois.

PATRIMOINE COMMUNAL

Point sur les divers travaux en cours

- > Travaux de rénovation énergétique école maternelle Jacques Prévert : le périmètre des travaux d'étude porte principalement sur l'ancienne partie des locaux et la salle de la bibliothèque actuelle. En outre, il est envisagé de changer tous les radiateurs électriques de l'école et mettre en place une gestion à distance du chauffage.
- > Point sur le fonctionnement « Le Carré des Arts »
- > La balayeuse est en service depuis le début du mois de juillet

ENFANCE, SCOLARITÉ ET JEUNESSE

Rentrée scolaire 2023-2024

Martine GRATTON, adjointe, fait le point sur le déroulement de la rentrée scolaire 2023-2024 :

- ◆ les effectifs dans les écoles :
 - élèves inscrits à l'école Notre-Dame : 214
 - élèves inscrits à l'école Jacques Prévert : 152
- ◆ au restaurant scolaire : 342
- ◆ à l'accueil périscolaire : entre 16 et 95 enfants présents

- ◆ transport scolaire : 29 enfants inscrits - quelques difficultés à relever lors de cette rentrée avec le nouveau prestataire retenu par la Région pour effectuer le ramassage scolaire

Signature de la convention entre la Commune et l'Association des Maires et des Présidents des Communautés de Vendée (schéma communal D.E.C.I.)

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) représente un enjeu majeur de sécurité pour la population et l'ensemble des bâtiments et ouvrages situés sur le territoire communal. Aussi, la Commune a souhaité engager la réalisation d'un Schéma Communal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) conformément au Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie du département de la Vendée (85) d'août 2017.

L'objectif du schéma communal est d'améliorer l'état de la couverture de DECI de la commune. Basé sur une analyse de risque, il doit permettre à la commune d'identifier les solutions ou aménagements à réaliser, de planifier ses investissements en matière de DECI et d'accompagner le développement de la commune.

L'Association des Maires et des Présidents des Communautés de Vendée (AMPCV) en partenariat avec le SDIS et Vendée Eau a mis en place une cellule d'appui à l'élaboration des SCDECI auprès des communes. Celle-ci a pour vocation d'accompagner les communes en mobilisant du personnel des partenaires qui ait la capacité d'intervenir et partager leur expertise chacun dans leur champ de compétence respective. Le coût de la prestation s'élève à 2 400.00 € pour la commune.

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ▶ Approuve, les termes de la convention de prestation entre la commune et l'Association des Maires et des Présidents des Communautés de Vendée,
- ▶ Autorise Monsieur le Maire, à signer la convention et tous documents en relation avec ce dossier.





Conseil Municipal du mardi 17 octobre 2023

AFFAIRES ECONOMIQUES

Tarifs municipaux pour l'année 2024

BUSES, REGARDS ET GRILLES	
Création de regard 40 x 40 béton coulé sur place	120,00 €
Création de regard 50 x 50 béton coulé sur place	130,00 €
Fourniture de grille	
- Grille 40 x 40 C250	260,00 €
- Grille 40 x 40 D400	440,00 €
- Grille 50 x 50 C250	280,00 €
- Grille 50 x 50 D400	530,00 €
Fourniture de tube Ecobox D 300 mm - Prix au mètre linéaire	80,00 €

BULLETIN COMMUNAL		
Abonnement	30,00 €	
DROITS DE PLACE		
Forains le ml marché	0,75 €	
Forains le ml hors marché	1.10 €	
Forfait camion publicitaire	70,00 €	
PHOTOCOPIES		
Associations	- photocopie recto A4	0,05 €
	- photocopie recto/verso A4	0,10 €
	- photocopie recto A3	0,10 €
	- photocopie recto/verso A3	0,20 €
Particuliers	- photocopie recto A4	0,30 €
	- photocopie recto/verso A4	0,60 €
	- photocopie recto A3	0,60 €
	- photocopie recto/verso A3	1,20 €
Fonds de caisse	15,00 €	
Montant de l'encaisse	320,00 €	
APPAREIL DE SONORISATION MOBILE (uniquement aux associations)		
Caution	800,00 €	
MICRO HF (uniquement aux associations)		
Caution	300,00 €	
MICRO AVEC FIL		
Caution	80,00 €	
VIDEOPROJECTEUR (uniquement aux associations)		
Caution	300,00 €	
VELO ASSISTANCE ELECTRIQUE		
Caution vélo	800,00 €	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

▶ Accepte et autorise l'application des tarifs ci-dessus à compter du 1er janvier 2024.



TARIFS SALLES 2024

(Habitants domiciliés sur la Commune des Lucs-sur-Boulogne)

	Salle 1 Clos Fleuri	Salle 2 Clos Fleuri	ENSEMBLE 1-2 Clos Fleuri	Espace Albizia
1 - BANQUETS ASSOCIATIONS LOCALES				
Forfait de réservation	36,00 €		59,00 €	
+ location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs locaux	303,00 €		364,00 €	
+ location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs extérieurs	347,00 €		423,00 €	
la veille de la manifestation	60,00 €		60,00 €	
le lendemain de la manifestation	60,00 €		60,00 €	
2 - BUFFET CAMPAGNARD (y compris réunion préalable)				
Forfait de réservation	36,00 €	36,00 €	60,00 €	36,00 €
+ location (nettoyage compris)	168,00 €	130,00 €	246,00 €	148,00 €
la veille de la manifestation	60,00 €	50,00 €	107,00 €	61,00 €
le lendemain de la manifestation	60,00 €	50,00 €	107,00 €	61,00 €
Cuisine pour un même traiteur salles 1 et 2			394,00 €	
3 - MARIAGES, FÊTES DE FAMILLE ET DIVERSES				
Forfait de réservation	87,00 €		105,00 €	
+ Location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs locaux	479,00 €		568,00 €	
+ Location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs extérieurs	551,00 €		663,00 €	
+ la veille de la manifestation	186,00 €		186,00 €	
+ le lendemain de la manifestation	186,00 €		186,00 €	
4 - NETTOYAGE	68,00 €	42,00 €	105,00 €	56,00 €
5 - NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE (Confettis - salissures exceptionnelles rangement mobilier...)		36,00 €		36,00 €
Forfait à l'heure				
6 - REPAS "GROUPE" du lundi au jeudi inclus, sauf jours fériés (jusqu'à 50 personnes)	Mini 115,00 € 2,60 €	Mini 95,00 € 2,20 €		
Pour un couvert si plus de 50 personnes				
7 - RÉUNIONS ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DIVERSES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS		Gratuit		Gratuit
Sociétés locales (nettoyage en sus)				
8 - TOUS CONCOURS - CARTES - LOTOS - DIVERS				
Sociétés locales (nettoyage compris)	168,00 €	117,00 €	217,00 €	141,00 €
+ la veille de la manifestation	60,00 €	46,00 €	90,00 €	
9 - VENTES COMMERCIALES				
Forfait de réservation	145,00 €	117,00 €	189,00 €	117,00 €
Location (nettoyage compris)	291,00 €	240,00 €	372,00 €	260,00 €
10 - VIN D'HONNEUR SEUL (nettoyage compris) Mariage et divers Sépulture	115,00 €	920,00 € gratuité		112,00 € gratuité

Tarif 1 : Banquets = avec utilisation des cuisines
 Tarif 2 : Buffet campagnard = **sans** utilisation des cuisines
 Caution : 300 € pour les banquets, buffets et mariages

TARIFS SALLE DU CLOS FLEURI 2024 (Habitants domiciliés hors Commune)

	Salle 1	Salle 2	ENSEMBLE
1 - BUFFET CAMPAGNARD (y compris réunion préalable)			
Forfait de réservation	352,00 €	275,00 €	408,00 €
+ location (nettoyage compris)	173,00 €	133,00 €	255,00 €
la veille de la manifestation	61,00 €	51,00 €	112,00 €
le lendemain de la manifestation	61,00 €	51,00 €	112,00 €
2 - MARIAGES, BANQUETS ET FÊTES DIVERSES			
Forfait de réservation	352,00 €		408,00 €
+ Location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs locaux	490,00 €		576,00 €
+ Location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs extérieurs	551,00 €		663,00 €
+ la veille de la manifestation	189,00 €		189,00 €
+ le lendemain de la manifestation	189,00 €		189,00 €
3 - NETTOYAGE	71,00 €	46,00 €	112,00 €
4 - NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE (Confettis - salissures exceptionnelles rangement mobilier...)		51,00 €	
Forfait à l'heure			
5 - RÉUNIONS ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DIVERSES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS	204,00 €	143,00 €	306,00 €
6 - VIN D'HONNEUR SEUL (nettoyage compris) mariage et divers	153,00 €	122,00 €	
7 - VENTES COMMERCIALES			
Forfait de réservation	357,00 €	276,00 €	408,00 €
+ Location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs locaux	173,00 €	133,00 €	255,00 €

*SUPPLÉMENT : FORFAIT ENERGIE PAR MANIFESTATION
 60,00 € DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL

Tarif 1 : Banquets = avec utilisation des cuisines
 Tarif 2 : Buffet campagnard = **sans** utilisation des cuisines
 Caution : 300 € pour les banquets, buffets et mariages

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

► Accepte et autorise l'application des tarifs ci-dessus à compter du 1er janvier 2024 pour la location des salles communales



TARIFS DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2024

Frais de fourrière par animal 2024

Nombre de jours d'occupation de la fourrière local service technique	1 ^{ère} capture* (année civile)	2 ^{ème} capture * (année civile)	3 ^{ème} capture * (année civile)	4 ^{ème} capture* (année civile)
0-24 heures	46 €	92 €	138 €	194 €
48 heures	66 €	128 €	204 €	255 €
3 jours	102 €			
4 jours	153 €			
5 jours	184 €			
6 jours	224 €			
7 jours	265 €			
Il s'ajoute les frais de capture de l'animal avec ou sans mise en fourrière	36€/heure/par agent communal en intervention (entre 8h00 et 18h00 du lundi au vendredi) 57€/heure/par agent communal en intervention (entre 18 h 00 et 08 h 00 du lundi au vendredi, samedi, dimanche et jours fériés)	36€/heure/par agent communal en intervention (entre 8h00 et 18h00 du lundi au vendredi) 57€/heure/par agent communal en intervention (entre 18 h 00 et 08 h 00 du lundi au vendredi, samedi, dimanche et jours fériés)	36€/heure/par agent communal en intervention (entre 8h00 et 18h00 du lundi au vendredi) 57€/heure/par agent communal en intervention (entre 18 h 00 et 08 h 00 du lundi au vendredi, samedi, dimanche et jours fériés)	36€/heure/par agent communal en intervention (entre 8h00 et 18h00 du lundi au vendredi) 57€/heure/par agent communal en intervention (entre 18 h 00 et 08 h 00 du lundi au vendredi, samedi, dimanche et jours fériés)

TARIFS CIMETIÈRE COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2024

Tarifs cimetière 2024

Durée	Concession Simple (surface 2,5 m ²)	Concession Double (surface 5 m ²)	Concession (surface 7,5 m ²)	Concession (surface 10 m ²)
15 ans	133,00 €	270,00 €	337,00 €	408,00 €
30 ans	270,00 €	474,00 €	551,00 €	632,00 €
50 ans	408,00 €	816,00 €	1010,00 €	1224,00 €

Tarifs colombarium 2024

Durée	
15 ans	270,00 €
30 ans	546,00 €

Tarifs cavurnes 2024

Durée	
15 ans	316,00 €
30 ans	617,00 €

Tarifs dépositaire et jardin du souvenir 2024

Dépositaire	36,00 €/mois
jardin du souvenir	71,00 €/opération (plaque comprise inscription en plus)

TARIFS CAMPING MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

Tarifs camping 2024 par jour

Adulte	3.10 €
Enfant (- de 7 ans)	1,80 €
Emplacement	2,60 €
Véhicule	2.10 €
Forfait électricité	4.00 €
Garage mort	3,70 €
Camping-car	4,20 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ▶ Accepte et autorise l'application des tarifs ci-dessus à compter du 1er janvier 2024.

Tarifcation pour l'enlèvement de déchets abandonnés sur le territoire communal

Dominique PASQUIER, adjointe, propose la mise en place d'un forfait enlèvement et évacuation, au titre de l'insalubrité publique, concernant le dépôt sauvage de déchets après identification de la personne auteur. Il est proposé d'émettre un titre de recettes pour facturer le coût de l'agent (recherche du propriétaire, démarches pour l'évacuation) et du véhicule : 110.00 € à compter du 1er Novembre 2023 par intervention avec le même propriétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ▶ Autorise l'émission d'un titre de recettes pour facturer l'enlèvement et l'évacuation de déchets abandonnés auprès de la personne identifiée propriétaire pour un coût forfaitaire de 110.00 € par intervention à compter du 1er Novembre 2023.



Contribution pour dégradation des voies et chemins - année 2024

Il est rappelé au Conseil Municipal que la Commune a signé le 19 Mars 2012 l'acte notarié d'acquisition du patrimoine de l'Association Foncière de Remembrement des Lucs-sur-Boulogne. Il est précisé que ce patrimoine, chemins et canaux, est dans le domaine privé de la Commune. En dehors des piétons et des cyclistes, seuls les véhicules motorisés liés à l'agriculture peuvent emprunter ces chemins.

Il est nécessaire de se prononcer sur le montant de cette contribution pour dégradation des voies et chemins en 2024 (article L 161-7 du code rural) pour l'entretien des chemins et canaux privés de la commune de l'ex Association Foncière de Remembrement, taxe limitée aux seuls ex-membres de l'association foncière de remembrement des Lucs-sur-Boulogne. Le montant de la taxe est de 10.67 € par hectare et le minimum de perception est fixé à 6.10 €. La recette est versée au compte 7037 du budget principal de la Commune. La recette globale était d'environ 45 000.00 € en 2023.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ▶ fixer la contribution pour dégradation des voies et chemins à 10.67 € par hectare pour l'entretien des chemins et canaux de l'ex Association Foncière de Remembrement des Lucs-sur-Boulogne pour l'année 2024. Le minimum de perception est fixé à 6.10 €. Il est précisé que ces montants ne sont pas assujettis à la T.V.A.. Cette taxe est limitée aux seuls ex-membres de l'Association Foncière de Remembrement des Lucs-sur-Boulogne. La recette sera versée au compte 7037 du budget principal de la Commune.
- ▶ Désigne Monsieur Patrick Martin comme référent au sein de la Commission des Affaires Rurales pour le suivi des travaux d'entretien sur ces chemins et canaux. Ce dernier recevra, en contrepartie, une indemnité annuelle d'un montant de 300.00 € nets pour l'année 2024
- ▶ décide d'exclure du périmètre de la taxe l'ensemble des parcelles de lotissement en zone U

Demande d'une subvention exceptionnelle - Association Familles Rurales des Lucs-sur-Boulogne

L'association Familles Rurales des Lucs-sur-Boulogne sollicite une subvention exceptionnelle à hauteur de 15 000.00 € pour répondre aux dépenses supplémentaires liées à la conjoncture actuelle (inflation, hausse des rémunérations du personnel, hausse significative de la fréquentation des mercredis).

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ▶ Accorde et autorise le versement d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 15 000.00 € pour l'année 2024 au profit de l'association Familles Rurales des Lucs-sur-Boulogne budget principal de la commune

Personnel communal : recrutement d'un chargé de mission sous le statut « Volontaire Territorial en Administration »

Le volontariat territorial en administration (VTA) permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des

compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets.

Le volontariat territorial en administration s'adresse aux collectivités territoriales des territoires ruraux, qu'il s'agisse des établissements publics de coopération intercommunale ou des communes. Les VTA ont vocation à soutenir les territoires ruraux, pour faire émerger leurs projets de développement et les aider à se doter d'outils d'ingénierie adaptés à leur besoin.

L'État aide la collectivité territoriale dans son recrutement à hauteur d'une aide forfaitaire de 20 000 euros qui sera versée sur décision du préfet, dont 5 000 euros de coup de pouce sac à dos à reverser au jeune pour ses dépenses d'installation, de fourniture et de mobilité.

Le volontariat territorial en administration s'adresse aux jeunes âgés de 18 ans à 30 ans, d'un niveau de diplôme au moins égal à Bac +2. Sont notamment visés les jeunes diplômés en droit public ou droit des collectivités locales, gestion de projets, urbanisme, ingénierie des travaux publics, développement territorial, géographie, etc.

Après consultation des services de la Préfecture, il est proposé de recourir à ce dispositif pour recruter un chargé de mission « Mise en place d'un inventaire du patrimoine arboré public et des espaces verts, Réalisation des supports liés au label « Villes et Villages Fleuris » pour une durée de 12 mois, à temps complet avec les objectifs suivants :

- 1) De réaliser l'inventaire quantitatif du patrimoine arboré public :
- 2) De réaliser des fiches inventaires des arbres isolés, des arbres patrimoniaux et des arbres d'alignement avec une fiche type donnée par la collectivité (élaborée par le CAUE 85 et l'Association des Parcs et Jardins de Vendée). Les boisements ne seront pas recensés en détail. Seulement en surface en s'aidant de Géoportail ou de GéoVendée.
- 3) D'établir un tableau de recensement par secteur avec localisation, essences, date de plantation, forme, type, état sanitaire avec mode d'interventions et travaux envisagés par secteur (en régie ou par un arboriste de taille douce ...).
- 4) D'élaborer un début de planification des travaux à engager suivant le budget communal en collaboration étroite avec le SEV
- 5) De réaliser un diaporama synthétique du travail réalisé à présenter au conseil municipal
- 6) De réaliser l'inventaire quantitatif des espaces verts
- 7) De réaliser des fiches inventaires des haies, des massifs d'arbustes, de vivaces et de fleurissement ainsi que des prairies et gazons avec une fiche type donnée par la collectivité (élaborée par le CAUE 85 et l'Association des Parcs et Jardins de Vendée). Les haies ne seront pas recensées en détail. Seulement en linéaire en s'aidant de géoportail ou de GeoVendée.
- 8) D'établir un tableau de recensement par secteur avec localisation, essences, date de plantation, code d'entretien, Etat sanitaire avec mode d'interventions et travaux envisagés par secteur.



9) De réaliser un diaporama synthétique du travail réalisé à présenter au conseil municipal.

10) Préparation de la visite du Jury « Villes et Villages Fleuris » 2025

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Lotissement Les Portes de l'Atlantique - début de la commercialisation des parcelles

Conseil Municipal du mardi 14 novembre 2023

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décisions prises par délégation du Conseil Municipal (délibération n°2023_095)

Par délibération n° 2020-56 du 4 Juin 2020, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions. Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation :

Montant du marché initial (€ H.T.)	Montant de l'avenant n° (€ H.T.)	Total avec avenant (€ H.T.)	Total € T.T.C.
96 407.30	n°1 7 415.20	103 822.50	124 587.00

Complexe culturel Le Carré des Arts - conventions de mise à disposition des locaux

Dominique PASQUIER, adjointe, propose de signer des conventions de mise à disposition des locaux du complexe culturel avec l'association Les Lucs Comédie et l'association de l'École de Musique intercommunale Vie et Boulogne : annexes n°1 et n°2.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ◆ Emet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions (ainsi que les mises à jour) avec l'association Les Lucs Comédie et l'association de l'École de Musique intercommunale Vie et Boulogne.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif

Michel MARTIN, évoque le lancement d'une étude avec le cabinet SICAA Études de Bellevigny pour effectuer des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif rue de Bourgneuf et secteurs de la Malnaye/les Cinq Coins.

Examen du rapport annuel 2022 pour le prix et la qualité du service public de l'eau potable (délibération n°2023_100)

Le Conseil Municipal prend connaissance de la synthèse du rapport annuel 2022 concernant le prix et la qualité du service public de l'eau potable (voir rapport complet

CULTURE, TOURISME, COMMUNICATION ET ANIMATION

Divers

- ◆ Création d'une page Instagram
- ◆ Perturbation avec La Poste pour la distribution du bulletin communal

sur www.vendee-eau.fr onglet : Vendée Eau, rubrique Publications - RPQS) - annexe n°3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- ◆ ne formule pas de remarque sur ce rapport

VOIRIE, AGRICULTURE ET SPORTS

Dénomination d'une rue

Philippe GREAUD, conseiller, évoque la demande d'un riverain pour changer le nom d'une voie communale menant au camping municipal : rue du Lavoir ou rue de l'ancien Lavoir au lieu du nom actuel la « rue du Ranch de l'Étang ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- ◆ émet un avis favorable et autorise à modifier le nom de la voie « rue du Ranch de l'Étang » : la nouvelle dénomination est rue du Lavoir, et attribuer les numéros de voirie correspondants

Occupation temporaire du domaine public - place du Sénéchal

Roger GABORIEAU, Maire, présente au Conseil Municipal la demande de la boulangerie Dollé pour installer un distributeur automatique de pizzas place du Sénéchal sur le côté à proximité du bâti de l'ex-office de tourisme.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ◆ autorise l'installation d'un distributeur automatique de pizzas place du Sénéchal sur le côté à proximité du bâti de l'ex-office de tourisme par le biais d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public

Sports : point sur les activités

- ◆ Course cycliste « La Route Vendéenne » qui aura lieu les 7/8/9 juin 2024 : avis favorable du conseil municipal pour accueillir cette manifestation sur la commune en 2025.
- ◆ Réflexion sur le devenir du skate-park et l'installation d'une nouvelle structure multifonctions.

QUESTIONS DIVERSES

Date des élections européennes : dimanche 9 Juin 2024



Finances et Affaires sociales

> RETOUR SUR LE DÉPLACEMENT ET L'INFORMATIQUE SOLIDAIRES DU C.C.A.S.

Les demandes du déplacement solidaire sont régulières et nombreuses depuis sa mise en place. Les chauffeurs volontaires assurent en moyenne 90 déplacements par an depuis 2022.

	2021 mise en service en mars	2022	2023
Nombre de bénéficiaires	18	23	23
Nombre de déplacements	60	90	90

Les motifs des transports sont principalement d'ordre médical (rendez-vous ou visites d'un proche en milieu hospitalier) mais, quelques-uns sont pour effectuer des démarches administratives ou quelques courses. Ces déplacements sont réservés à tous les Lucquois âgés de plus de 60 ans sans moyen de transport.

Bénéficiaires et chauffeurs apprécient ces moments de rencontre qui sont très chaleureux et conviviaux. Ce service permet de « connaître ses voisins et de faire la causerie », nous confient-ils.

L'informatique solidaire est toujours présente mais elle est peu sollicitée. Deux à trois rendez-vous sont pris par an. Cette aide vient en supplément de l'accompagnement administratif réalisé par les agents de France Service de Palluau qui peuvent se déplacer à la mairie des Lucs-sur-Boulogne. Des cours d'informatique sont aussi proposés au sein de l'association du Club Le Sourire.

Si vous avez besoin de tous ces services, contactez l'accueil de la mairie des Lucs-sur-Boulogne.

> LA VILLA DU PARC, FUTURE RÉSIDENCE SENIORS DES LUCS-SUR-BOULOGNE.

Les travaux ont commencé en octobre ; l'ancien bâtiment situé à l'entrée de l'EHPAD Saint-Anne est démoli. La construction de l'immeuble devrait débuter prochainement. Vendée Habitat (l'office public de l'habitat de la Vendée) espère livrer les huit appartements (3 de type T2 et 5 de T1) vers le mois de février 2025. Ces logements attirent déjà l'attention de quelques Lucquois. Nous demandons aux personnes intéressées d'être patientes !



Vue du futur bâtiment

*L'adjointe déléguée aux finances et aux affaires sociales,
Dominique PASQUIER*

Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie

> LOTISSEMENT « LES PORTES DE L'ATLANTIQUE »

Notre futur lotissement est enfin disponible à la commercialisation depuis le début du mois d'Octobre 2023. Ce lotissement est divisé en 4 tranches distinctes. Pour commencer, nous ouvrons à la vente les 2 premières tranches au prix de **95 € T.T.C.** le mètre carré (hors frais de notaire).

Les personnes inscrites sur la liste d'attente sont donc contactées, par ordre d'inscription, afin de convenir d'un rendez-vous en mairie, pour choisir le terrain qui leur conviendrait, en fonction de l'orientation et de la surface souhaitée.

Pour les personnes qui ont un projet prochain de construction de maison principale ou de locatif, n'hésitez pas à vous faire connaître et vous inscrire en mairie.

> LA JOURNÉE DE L'ARBRE EN 2024.

À vos agendas, la manifestation proposée, tous les 2 ans, dans le cadre de la semaine de l'arbre aura lieu **le samedi**

25 mai 2024 prochain. Le thème retenu est « l'eau autour de l'arbre ».

La commission travaille actuellement sur ce projet pour vous présenter, en lien avec **les FLORALIES**, une animation gratuite ou nous espérons vous voir venir très nombreux.

> DÉCHÈTERIE

La déchèterie est fermée depuis plusieurs semaines et nous déplorons cette situation. Les dégradations sont répétitives et les remises en état sont très coûteuses. La communauté de communes Vie et Boulogne, en charge de la gestion du site, a commandé les travaux nécessaires pour sa réouverture mais nous n'avons pas la date à ce jour.

L'accès aux autres déchèteries du territoire Vie et Boulogne est possible avec votre carte (Bellevigny, Saint-Denis-la-Chevassse, Le Poiré-sur-Vie, Aizenay, Saint-Paul-Mont-Penit).

*L'adjoint à l'urbanisme, à l'environnement et au cadre de vie
Michel MARTIN*



Communication, Culture, Animation et Tourisme

> RETROUVEZ LA COMMUNE SUR INSTAGRAM

INSTAGRAM est une application, un réseau social et un service de partage à destination de nos habitants. A vos claviers sur **#leslucssurboulogne**



> SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants se déroulera **vendredi 15 mars à 19h00** dans les locaux de la mairie. Ce moment d'échanges permet de présenter la commune des Lucs-sur-Boulogne à tous les nouveaux habitants : la vie communale, la vie associative, la vie culturelle et sportive etc.

Si vous êtes concernés, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

*L'adjointe à la culture, au tourisme, à la communication et à l'animation
Catherine GUITTET*

Voirie, Agriculture et Sports

> VOIRIE

Le programme de voirie 2023 est désormais achevé. L'ensemble des travaux prévus ont pu être réalisés dans de bonnes conditions. Ainsi, l'entreprise Colas a réalisé pour 125.000 € de travaux sur différents secteurs identifiés (rue des Prés-Barbais, secteur de la Lande Fleurie, villages de la Daunière et des Temples). D'autres travaux sont venus compléter ces chantiers rue Saint-Pierre, aux villages du Marchais, du Fief Gourdeau, sans compter l'entretien plus courant sur nos 90 kms de voirie communale.

D'autres travaux d'enfouissement de réseaux se déroulent actuellement et seront terminés pour cette fin d'année : rue de Bourgneuf et rue du Prieuré. Il restera quelques secteurs à revoir en 2024 sur l'enfouissement des réseaux : rue Saint-Henry, dans la zone artisanale de la Noue Grenet et route de la Gaconnière. Ces derniers travaux mettront ainsi fin à l'effacement des réseaux aériens dans le centre bourg et apporter un confort et une sécurité dans l'approvisionnement.

Les récentes tempêtes n'auront quant à elles généré que peu de dégâts, même si nous déplorons la chute de plusieurs arbres sur la commune, notamment le majestueux tilleul près du monument aux morts. Les services techniques ont oeuvré plusieurs jours durant pour remettre en place le paysage du centre bourg avec efficacité et rapidité. La nouvelle balayeuse acquise cette année aura bien aidé à cela, tout comme la broyeuse qui nous aura permis de recycler l'ensemble des arbres tombés. Car en effet, nous recyclons 100 % des arbres tombés ou abattus lors d'entretien courant et ce, quel que soit leur taille. Cela nous permet de créer du paillage pour l'ensemble de nos massifs fleuris, permettant de limiter la pousse des mauvaises herbes et de limiter la consommation d'eau. Rien ne se perd, tout se transforme pour nos 4 fleurs des villes et villages fleuris.

La commission voirie travaille actuellement sur l'amélioration

de la circulation dans l'hyper centre, notamment près de la place des Moustiers et ce avec un double objectif : favoriser et faciliter les déplacements à pied ou à vélos par des zones identifiées et sécurisées, et améliorer la circulation des véhicules motorisés dans ce secteur très fréquenté. C'est pour cela que dès le premier semestre 2024 un changement de sens de circulation va s'opérer rue de la Rochejaquelein et rue des Prés-Barbais pour sécuriser cyclistes et piétons, et proposer plus de places de stationnement rue des prés barbais dans un secteur où ceux-ci manquent. Ce changement va bousculer nos habitudes de circulation, et nous le suivrons de près pour identifier d'éventuelles modifications ou améliorations à apporter. Mais il est nécessaire dans un secteur où la sécurité doit être maximum pour tous les usagers.

> SPORTS

L'année sportive a désormais démarré depuis quelques mois pour tous les clubs. Et si la météo n'a pas engendré de difficultés pour les sports d'intérieur, il n'en aura pas été de même pour le club de foot qui s'est vu contraint de reporter déjà 3 journées de championnat sur les mois d'octobre et novembre, sur décisions départementales pour 2 d'entre elles. Il y va de l'état des terrains à l'instant T mais également de la bonne tenue de ceux-ci sur l'ensemble de la saison. La commission sports étudie des solutions alternatives aux terrains en herbe pour offrir un confort de jeux et ce dans toutes les conditions climatiques. Mais de telles infrastructures représentent des coûts importants, et les décisions doivent se prendre sur du long terme et en bon père de famille. Nous travaillons également avec la commission bâtiment sur l'entretien de la salle de Sports n°2 et de son sol pour proposer un revêtement qui puisse répondre aux besoins des clubs de basket, de tennis et de volley.



> AGRICULTURE

La 56ème foire des Lucs et son concours charolais est désormais histoire ancienne, mais nous retiendrons cette année une très forte participation d'animaux présentés au concours, certainement de par son inscription au « herd book ». Plus de 120 animaux ont été présentés, venant principalement de notre département mais pas que. Preuve en est que la volonté de son président Anthony Remaud et sa ténacité auront permis à ce concours de grandir et briller localement. Et grâce à tous les exploitants présents pour

la bonne tenue de la restauration sous la houlette de Jean-François Savarit, des bénévoles pour monter et démonter l'ensemble des structures, et bien sûr les artisans et commerçants de la commune représentés par Sylvain Charrier et Jérémy Gourdin, nous avons vécu 2 journées animées qui auront permis à l'ensemble des lucquois de découvrir ou redécouvrir l'ensemble des acteurs économiques de notre commune.

*L'adjoint délégué à la Voirie, à l'Agriculture et aux Sports,
Christophe GAS*





Informations

> Mairie

164, avenue des Pierres-Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 29 - Fax 02 51 46 51 20
Site internet : www.leslucssurboulogne.fr
Mail : mairie@leslucssurboulogne.fr

Rappel :

> Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 13 h 00 et permanence téléphonique et sur rendez-vous de 14 h 00 à 17 h 00
Le vendredi : 8 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Permanence M. le Maire : le mardi de 10 h 30 à 12 h 00

> Déchèterie

Lieu-dit La Martinière (Route du Poiré)
Les lundis, mercredis et vendredis : 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
Fermeture les jours fériés

Arrêté préfectoral N° 2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de **BRUIT DE VOISINAGE**

Article 19 :

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

UN APPEL AUX VOLONTAIRES POUR L'ENTRETIEN DE NOTRE CIMETIÈRE

Depuis 2012, des bénévoles retraités interviennent environ 4 fois par an avec les agents du service technique pour l'entretien des espaces communs dans le cimetière. Cette action participe à la protection de notre environnement et permet de préserver la propreté de ce lieu. L'utilisation des produits phytosanitaires a été supprimée mais demande plus de bras ! **Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la mairie** (durée de l'intervention : une petite matinée).

La Commune met à la disposition de la population gratuitement des vélos à assistance électrique

Vous souhaitez découvrir cet appareil, alors venez-vous inscrire à la mairie !



OUEST-FRANCE RECHERCHE UN CORRESPONDANT

Vous vous intéressez à la vie locale et vous disposez de temps libre ? Vous aimez écrire ? Vous savez prendre des photos ? La rédaction d'Ouest-France recherche un correspondant pour couvrir l'actualité locale de la commune des Lucs-sur-Boulogne.

Il s'agit d'une activité complémentaire, rémunérée à l'article, mais non salariée. Si vous habitez dans la commune et êtes intéressé, vous pouvez contacter Ouest-France par mail en expliquant votre motivation à :

redaction.laroche@ouest-france.fr



ASSOCIATION VAINCRE ENSEMBLE

Problème d'alcool

Vous connaissez un membre de votre famille, un ami, un voisin. Nous sommes là pour vous aider, vous écouter, en toute discrétion.

Pour tout besoin, vous pouvez contacter sur la commune des Lucs-sur-Boulogne

☎ 06 20 46 73 42

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Les associations locales qui désirent obtenir une subvention communale pour l'année 2024 doivent déposer au secrétariat de la mairie - Avant le 31 janvier 2024 - une demande motivée accompagnée d'un bilan financier 2023 du budget prévisionnel 2024 et d'un relevé d'identité bancaire ou postal (+ l'intégralité des comptes bancaires et des placements pour les subventions supérieures à 1000 euros)

CHIENS EN DIVAGATION

Rappel de la réglementation : tout animal doit être tenu en laisse **sur les espaces publics**. Cette réglementation est valable de jour comme de nuit (article L.211-23 du Code Rural). La responsabilité du propriétaire est engagée en cas d'accident.



Avis divers



Vous avez entre 16 et 25 ans ...
Vous êtes sorti du système scolaire ...

Vie et Boulogne communauté de communes

LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS EST FAITE POUR VOUS !

VOUS VIVEZ SUR LA COMMUNE DE ...

AIZENAY
 APREMONT
 BEAUFOU
 BELLEVIGNY
 FALLERON
 GRAND LANDES
 LA CHAPELLE PALLUAU
 LA GÉNÉTOUZE
 LE POIRÉ SUR VIE
 LES LUCS SUR BOULOGNE
 MACHÉ
 PALLUAU
 SAINT DENIS LA CHAVASSE
 SAINT ETIENNE DU BOIS
 SAINT PAUL MONT PENIT

DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE PAR :

- Un accueil au plus près de chez vous,
- une orientation dans votre projet professionnel,
- un accompagnement dans votre parcours vers l'emploi,
- des infos sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation ...

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR :

- le logement,
- les déplacements,
- la santé,
- la mobilité internationale,
- l'accès aux droits,
- les loisirs ...

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION :

- Un espace d'information et de documentation,
- un espace numérique
- des outils d'orientation
- des offres d'emploi et de formation,
- des aides financières ...



CONTACTS

POUR LES JEUNES

Valérie ROBIN, conseillère
 robinv@mlpy.org
 02.51.09.89.34

POUR LES EMPLOYEURS

Stéphanie DELAS
 Chargée de relations entreprises
 delass@mlpy.org
 06.48.53.92.72

Aizenay (Espace Monseigneur GENDREAU) - Lundi sur RDV
 Bellevigny (Mairie) - Lundi matin 1 sem sur 2. Sur RDV
 Le Poiré-sur-Vie (Espace Prieuré) - Jeudi sur RDV
 Pallau (Espace France Services) - Vendredi sur RDV

Retrouver-nous



Mission Locale du Pays Yonnais



À la recherche d'un emploi ? Tremplin & Acemus, des solutions pour accéder à une vie professionnelle active !

Des missions de travail

L'association TREMPLIN est en relation permanente avec des particuliers, associations, collectivités, agriculteurs, commerçants, artisans et entreprises.

Elle peut vous proposer de nombreuses missions en lien avec vos compétences et en fonction de vos disponibilités.

Un accompagnement dans votre parcours

Un Conseiller en Insertion Professionnelle vous accompagne dans votre parcours socio-professionnel avec :

- des entretiens individuels
- des évaluations en situation de travail
- des supports et informations mis à votre disposition
- des ateliers collectifs proposés (CV, lettre de motivation...)
- des formations courtes (informatique, PSC1, SST...)
- des stages



Facilitateur d'insertion sociale et professionnelle

L'association ACEMUS accompagne ses salariés dans leur insertion sociale et professionnelle.

Un suivi personnalisé avec un contrat à durée déterminée d'insertion est proposé aux bénéficiaires du RSA (30h/semaine minimum).

Deux supports d'activité :

Maraîchage sur le site des Jardins de l'Aumônerie à Aizenay : plantation, récolte et vente des produits au magasin et en ligne, accueil des clients pour la cueillette des petits fruits rouges.

Espaces verts sur différents sites de la Communauté de Communes Vie & Boulogne : réalisation de travaux en espaces verts pour les collectivités, les entreprises, les associations, les particuliers. Tonte, taille, plantation, débroussaillage, desherbage, entretien des voiries. Gestion raisonnée en accord avec les nouvelles méthodes d'entretien des espaces verts.

Association intermédiaire TREMPLIN et Chantier d'insertion ACEMUS :

16 rue de l'Ancien Prieuré - 85170 Le Poiré-sur-Vie - 02 51 06 41 59
 accueil@tremplinacemus.fr - www.tremplinacemus.com



GESTION DES DÉCHETS

Mise en place de sacs jaunes numérotés

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets et afin de lutter contre le dépôt sauvage des sacs jaunes dans le domaine public, la Communauté de communes met en place la distribution de sacs jaunes numérotés pour la collecte des emballages.

Ce que cela change :

Il est désormais nécessaire d'apporter sa « carte déchets » (=badge d'accès à la déchèterie et aux colonnes enterrées) pour retirer vos rouleaux de sacs jaunes. Le rouleau sera scanné en même temps que la carte, avant d'être remis à l'usager.

Les lieux de distribution des sacs jaunes peuvent être amenés à changer.

Retrouvez la liste des sites de distribution sur le site www.vie-et-boulogne.fr

Rappel : le sac jaune est exclusivement réservé aux emballages.

Le guide du tri est disponible à la Communauté de communes ou sur le site www.vie-et-boulogne.fr

Pour toute question, contactez le service Environnement
02 51 31 67 33 - environnement@vieetboulogne.fr

Du nouveau pour la collecte des emballages



Afin de lutter contre l'abandon des sacs jaunes sur le domaine public, la Communauté de communes met en place l'identification des sacs jaunes pour la collecte des emballages.

Ce qui change

A compter du 2 novembre 2023, si vous n'avez plus de sacs jaunes, il est nécessaire d'apporter sa « carte déchets » (= badge d'accès à la déchèterie et aux colonnes enterrées) pour retirer votre rouleau. Le rouleau sera scanné en même temps que la carte, avant d'être remis à l'usager.

Les sacs jaunes qui vous restent sont toujours valables.

La carte a été remise gratuitement lors de l'ouverture de votre compte « déchets ». Pour toute demande, contactez le service.



Pose de la première pierre de la déchèterie intercommunale d'Aizenay

La Communauté de communes Vie et Boulogne compétente en matière de collecte et de traitement de déchets sur les 15 communes du territoire met en place un plan de restructuration et de mises aux normes de ses déchèteries.

La première étape de ce programme est la création d'une nouvelle déchèterie à Aizenay en remplacement de l'actuelle, dont la première pierre a été posée le 15 septembre dernier. Sa conception est optimisée pour répondre aux besoins actuels en termes de filières de tri tout en anticipant de nouveaux besoins à moyen termes notamment avec l'arrivée de toutes les REP (Responsabilité élargie aux producteurs): tri des jouets, des articles de sport, articles de bricolage et jardin...

Un local de stockage des objets réutilisables est également prévu. Ces objets seront ensuite redirigés vers la Recyclerie cœur Vendée, à La Roche-sur-Yon. Le site sera sécurisé, d'une part contre le risque de chutes ou de blessures pour les usagers et le personnel d'exploitation, d'autre part contre le vol et le vandalisme.

Budget

Le budget alloué à ce projet est de **1 631 476.58€ HT** pour les travaux. Il est financé par l'État à hauteur de 300 000 €. L'ouverture est estimée au printemps 2024.

MOBILITÉ

La Communauté de communes Vie et Boulogne participe au financement du covoiturage pour réduire l'impact et le coût des trajets domicile-travail.

La Communauté de communes Vie et Boulogne s'est engagée activement dans la promotion du covoiturage en tant que solution clé pour atteindre ses objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Communauté de communes a ainsi rejoint le réseau de partenaires de l'application de covoiturage **Karos**.

Un partenariat aux multiples avantages

Le covoiturage offre des économies significatives tant pour les conducteurs que pour les passagers. Les conducteurs bénéficient d'une économie estimée entre 80 et 100 euros par mois en réduisant leurs dépenses en carburant, auxquelles s'ajoute une prime de 100 euros de l'État, versée en deux fois. De plus, cette forme de transport encourage la création de nouvelles relations sociales.

Le financement de cette initiative, d'un coût total de 22 600€ HT sur deux ans pour la Communauté de communes, a été rendu possible grâce à un soutien financier de l'État et de la Région Pays de la Loire à hauteur de 80%.

Plus d'informations

mobilites@vieetboulogne.fr



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE ADAPTER

AGRANDIR SURELEVER

REHABILITER DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com

Architecte - Vendredi architecture et urbanisme (recto photo haute)
Architecte - TICA architectes et urbanistes (recto photo basse)
Architecte - Atelier 101 Architecture (verso)
Photographe - François DANJON

Recensement de la population 2024

www.le-recensement-et-moi.fr

En 2024, la Commune des Lucs-sur-Boulogne réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du jeudi 18 janvier 2024 au samedi 17 février 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Merci de lui réserver un bon accueil.

Pour procéder à cette enquête, la Commune a recruté 8 agents recenseurs :

- BOUCHIERE Saléah
- CHEVALIER Elisabeth
- FOUQUET Béatrice
- FRED Laura
- LEVAILLANT Cécile
- LOISY Dominique
- MORINIERE Brigitte
- PATARIN Elodie

Chacun de ces agents va procéder au recensement de la population dans un périmètre délimité (voir plans joints).

Les noms des agents recenseurs vous sont communiqués à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications.



Pour toute question, information ou tout renseignement concernant le recensement de la population, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie ☎ 02 51 31 21 29, Madame Sophie HUDEBINE, coordinatrice du recensement.

LA CAMPAGNE



Avis divers

LEGÉ

SALEAH BOUCHIÈRE

BRIGITTE MORINIÈRE

CÉCILE LEVAILLANT

ELODIE PATARIN

DOMINIQUE LOISY

BEATRICE FOUQUET

LAURA FRED

ELISABETH CHEVALIER

CIRCUITS PEDESTRES
 Depart à l'Office de Tourisme
 Circuit du Plessis : 7 km
 Circuit de Puy : 5 km
 Indicateur de Balise



Les brèves de l'école maternelle Jacques Prévert...

SORTIE CINEMA

Le 13 octobre, toutes les classes ont participé au Festival International du Film en se rendant au cinéma le concorde à La Roche sur Yon pour visionner des courts métrages « à l'unisson ».



LA SEMAINE DU GOUT DU 16 AU 20 OCTOBRE

Les classes ont participé à la traditionnelle semaine du goût avec des ateliers au sein des classes à la découverte des saveurs sucré, salé, amer et acide. Ce fut l'occasion de tester des associations de saveurs et de réaliser également des recettes en classe. Le mardi 17 octobre, l'ensemble des élèves a pris son petit déjeuner à l'école.

SORTIE A LA MEDIATHEQUE

Chaque classe s'est rendue à la médiathèque pour rencontrer la bibliothécaire, écouter des histoires et emprunter des livres. Moment très apprécié, nous y retournerons à chaque période.



LA SEMAINE DE LA MATERNELLE DU 27 NOVEMBRE AU 1ER DÉCEMBRE

Du lundi 27 novembre au vendredi 1er décembre, tous les élèves de l'école se sont investis dans des ateliers autour de la thématique « Bien dans ma tête, bien dans mon corps ! ». Nous avons clôturé cette semaine par une jolie balade au bord du lac.

A VENIR

Spectacle de Noël offert par l'Association de parents d'élèves le 22 décembre.



INFO MATINEE INSCRIPTION :

L'école maternelle vous recevra sur rdv le samedi 20 janvier de 9h00 à 12h.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous dès à présent pour cette matinée au 02 51 31 20 70

Information concernant les inscriptions à l'école maternelle :

La directrice vous informe qu'il est possible de visiter l'école toute l'année afin de faire découvrir l'école à votre enfant. Cette visite est possible sur rendez-vous.

N'hésitez pas à prendre contact au 02.51.31.20.70 ou par mail ce.0851617w@ac-nantes.fr



L'école élémentaire Jacques-Prévert

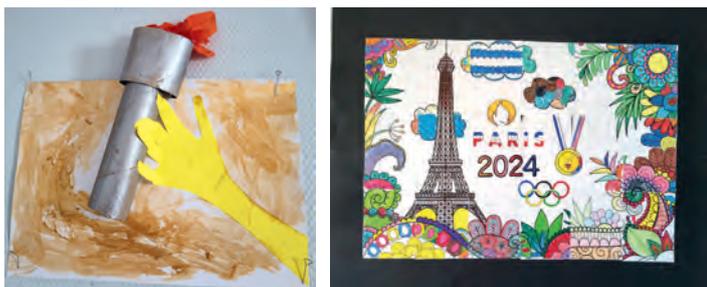
CROSS DE L'ÉCOLE :

Vendredi 17 novembre, les élèves des 4 classes se sont retrouvés au stade pour un cross autour du City. 3 groupes d'élèves du CP au CM2 ont été constitués. Les CM2 ont couru 12 minutes, les CM1 10 minutes, les CE2 9 minutes, les CE1 8 minutes et les CP 6 minutes. Chaque groupe a été vivement encouragé par les autres. Les élèves ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme pour ce moment. Tous, à l'issue des courses, ont obtenu leur diplôme !



NOTRE THÈME DE L'ANNÉE : LE SPORT ET LES JO

Voici quelques créations artistiques réalisées par les élèves du CP au CM2 de l'école Jacques Prévert sur le thème du sport et des Jeux Olympiques.



PRÉVENTION ROUTIÈRE CM2 :

Dans le cadre de la sécurité routière, David Bernot est intervenu auprès des élèves de CM2 pour la première sortie vélo en milieu réel le mardi 28 novembre 2023.



Accompagnés de 2 parents d'élèves Sophie et David, que nous remercions vivement, ils ont circulé dans la commune en veillant à rouler en sécurité. Les élèves ont développé leurs compétences de cyclistes en acquérant des connaissances sur la signalisation, le placement sur la chaussée et dans les ronds-points...

ÉCONOMISER POUR PROTÉGER NOTRE PLANÈTE !

Depuis l'année dernière, notre école est inscrite au dispositif de sensibilisation à la transition écologique appelé Watty proposé par la Communauté de Communes.

Cette année, comme l'an passé, les élèves vont bénéficier de 3 animations d'1h30 chacune.

Vendredi 24 novembre, Jérémy Mandelli, animateur à l'association Cicadelle, est intervenu à l'école. Les élèves ont d'abord été sensibilisés à l'importance des économies énergétiques, puis leur attention a été plus précisément orientée sur les économies de chauffage.

À l'aide de jeux et de petits films, ils ont appris comment bénéficier d'un bon confort thermique, en hiver, tout en économisant du chauffage et vu quelques gestes d'économie d'énergie à réaliser en saison froide.

SPECTACLE DE NOËL OFFERT PAR L'APE :

Les élèves du CP au CM2 ont eu la chance d'aller voir un spectacle musical à la salle du Carré des Arts le vendredi matin 22 décembre.

La compagnie Petit Pyl et Tropical Joe nous a fait voyager autour du monde et découvrir de drôles d'instruments.

Les enfants ont passé un agréable moment musical.

L'après-midi du 22 décembre, les enfants de l'école maternelle et ceux de l'élémentaire se sont retrouvés à la salle du Carré des Arts pour présenter des chants de Noël. Quelle joie et quelle fierté de monter sur la grande scène !



DATE À RETENIR :
Portes ouvertes
de l'école élémentaire Jacques Prévert :
Vendredi 24 mai à 16h30



L'Association de Parents d'Elèves

CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT L'APE ?

Nous vous proposons un petit quizz pour vérifier vos connaissances sur l'APE. Répondez par Vrai ou Faux aux affirmations suivantes :

- ❶ L'APE organise des actions pour récolter des fonds pour financer les projets et sorties scolaires !
- ❷ Il faut être parent d'élève pour être membre de l'APE.
- ❸ L'APE participe aux Conseils d'École (c'est l'APE ou les représentants de parents... ah mince, je ne sais plus... ils me font douter avec leurs questions tordues...)
- ❹ Par définition, les objectifs et actions de l'APE doivent forcément se faire au profit des élèves des écoles.
- ❺ En cas d'accident, le Président de l'APE ira en prison !

Passons aux réponses :

- ❶ **VRAI**, pas de piège. On commence par une question facile.
- ❷ **FAUX** ! Depuis 2022, les statuts de l'association prévoient une nouvelle catégorie de membres : les « membres de soutien ». Tout le monde peut soutenir l'association, même vous !
- ❸ **VRAI**, l'APE participe aux Conseils d'École mais n'assume pas le rôle de représentation des parents, dévolu aux représentants élus. Et puis l'APE ne s'arrête pas là, nous participons à d'autres instances : les réunions du Projet Éducatif de Territoire, le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) de Vie et Boulogne, le Comité Enfance...
- ❹ **FAUX**, nos statuts indiquent également que l'association a pour but « d'animer la communauté des parents afin de créer du lien entre les divers acteurs éducatifs ». C'est pour cela que nous organisons également des ateliers parentalité, des journées Jeux de société...
- ❺ **DOUBLEMENT FAUX**. C'est plus compliqué : un Président représente l'association mais n'a pas à assumer les bêtises de tout le monde. Et puis de toute façon, l'APE n'a pas de Président (et pourquoi pas une présidente d'ailleurs ?) car elle est administrée collégalement. Mais on se répartit quand même les tâches, hein !

=> Comment interpréter vos résultats :

- ✓ vous avez 5 points : félicitations, vous êtes prêt·e à rejoindre l'APE !
- ✓ vous avez 3 ou 4 points : vous y êtes presque. Rejoignez l'APE pour perfectionner vos connaissances !
- ✓ vous avez moins de 3 points : ce n'est pas grave mais un conseil, rejoignez l'APE pour apprendre à la connaître !

N'hésitez pas à venir à notre rencontre lors d'une manifestation, de notre AG, à la sortie de l'école, par mail ape.leslucssurboulogne@gmail.com ou sur Facebook.



A VOS AGENDAS !

- PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT, date à venir.



JOURNÉE JEUX DE SOCIÉTÉ : Dimanche 18 février



VIDE-GRENIER : Dimanche 21 avril



École Notre-Dame

École privée mixte

100, rue des Prés Barbaix • 85170 Les Lucs-sur-Boulogne • ☎ 02 51 31 24 53
ec.no.da.les.lucs@wanadoo.fr • <http://leslucs-notredame.fr/>

ÉCOLE NOTRE DAME

Les Lucs sur Boulogne



Découverte de la
maternelle
Inscriptions

SAMEDI
20
JANVIER
9h00
12h00

www.leslucs-notredame.fr/

A LA DÉCOUVERTE DE LA MATERNELLE SAMEDI 20 JANVIER 9H00 - 12H00

Avec les fêtes de fin d'année, s'achève le premier trimestre de l'année scolaire. Les jours et semaines s'enchaînent et notre établissement mobilise toutes ses ressources éducatives pour répondre aux questionnements des enfants dans un monde de plus en plus complexe. Notre mission d'éducateurs et d'enseignants est donc, avec le soutien des parents, de faire des élèves qui nous sont confiés des enfants curieux, épanouis, chacun avec ses faiblesses et ses forces.

A cet effet, nous vous invitons à venir découvrir notre établissement le samedi 20 janvier. Vous serez accueillis par l'équipe éducative.

Les enseignants vous feront découvrir notre projet et notre structure pour votre enfant. Des parents responsables au sein des associations répondront à vos questions. Vous profiterez ainsi d'un accueil individualisé pour découvrir les multiples projets déclinés au sein de l'école Notre-Dame et inscrire votre enfant pour la rentrée 2024.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE - PROJET 2021 - 2024

Année 3 : « Bien dans mon corps au cœur du monde »

Présentation de notre projet et politique d'école :

Dans le cadre de notre projet d'école, nous abordons tout au long de cette année scolaire une éducation à la santé. La finalité de cette approche est d'éduquer nos élèves à des pratiques sportives et d'écoute de son corps pour favoriser les apprentissages au quotidien



Equipe Educative 2023 - 2024

Mme Brethome Nathalie
Prof des écoles
Classe de TPS/PS/MS



Mme Le Blond Elodie Prof
des écoles
Classe de TPS/PS/MS



Mme Guilbaud Ophélie
Prof des écoles
Classe de TPS/PS/MS



Mme Moussard Gwendoline
Prof des écoles
MS/GS



Mme Beausse Véronique
AVSM - 12h/semaine



Mme RABILLARD Séverine
ASEM
Classe de CP/CE1



Mme Guillou Christine
Prof des écoles
Classe de CE1/CE2



Mme Templier Marie-José
Prof des écoles
Classe de CM1



Mme Frin Isabelle
Secrétaire - Comptable



Mr Fonteneau Didier
Prof des écoles CM2
Chef d'établissement



Mme Voineau Angélique
ASEM
Classe TPS/PS/MS



Mme Peauveau Laetitia
ASEM
Classe de TPS/PS/MS



Mme Michenaud Pascale
ASEM
Classe MS/GS



Mme Pineau Amélie
Prof des écoles
Classe de CP/CE1



Mme Bardin Céline
Prof des écoles
Classe de CP



Mme Michineau Lucie
Prof des écoles
Classe de CE1/CE2



Mr Corniere Tanguy
Prof des écoles
Classe de CM2

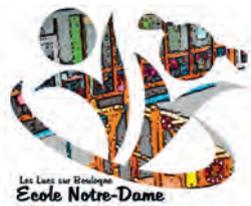


Mme Barreteau Carine
Prof des écoles
RA



Mme Fournier Sylvie
Personnel d'entretien





NOVEMBRE - DÉCEMBRE

- Travail sur le corps, l'hygiène, le sommeil
- Cycle basket (cycle II)
- Création de son drapeau par classe présentation lors d'un rassemblement le 15 décembre.

JANVIER - FÉVRIER

- Spectacle Artaud « GO ! » Une invitation au départ, à la renaissance... prendre la vie à bras le corps avec audace, énergie, volonté, optimisme !
EN ROUTE POUR LES J.O.... avec ses valeurs universelles : l'excellence, l'amitié, le respect !



- Créer un hymne par classe, vivre un rassemblement.
- Décorer son tee-shirt pour faire équipe
- Les émotions au bout des doigts

MARS À JUIN/PRINTEMPS

- Qu'est ce qu'une Olympiade ?
- Se mettre à la place d'un sportif handicapé
- Vivre un rassemblement avec toutes les écoles de notre secteur - ASCEP 1500 élèves -



Site de l'école : <http://leslucs-notredame.fr/>

Régulièrement, l'équipe enseignante enrichit le contenu avec de nouveaux diaporamas, infos, brèves annonçant les événements. N'hésitez pas à consulter régulièrement et à nous laisser un petit message sur vos impressions ou sur les choses que vous souhaiteriez y trouver.



Toute la communauté éducative, vous souhaite tous leurs vœux pour l'année 2024



OGEC

Bonne année!

Les membres de l'OGEC vous souhaitent une bonne année 2024.

Les élections du bureau ont eu lieu au mois de novembre, l'OGEC compte 13 membres actifs.

Le bureau se compose des membres suivants :

- Présidente : Mme Emilie LEPRETRE
- Vice-Présidente : Mme Bérangère BUET
- Secrétaire : Mme Marine CHARNEAU
- Vice-Secrétaire : Mme Juliette PENISSON
- Trésorier : Mr Sébastien BOSSIS
- Vice-Trésorière : Mme Laury CHARRIER
- Responsable des Ressources Humaines : Mme Delphine RIVIERE

Nous comptons également dans notre équipe : Mr Tony HAUTCOEUR, Mme Cécile AUBIN, Mme Mathilde HARDY, Mr David ROBIN, Mme Cynthia GUITTON et Mr François FAYOLLE.

Sachez que si vous le souhaitez, il est toujours possible de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

APRES-MIDI CINEMA :

Nous organisons cette année une projection de films le samedi 3 février 2024. Deux séances sont prévues une à 16h30 adaptée pour les moins de 6 ans (petit dessin animé environ 30 à 45 minutes) puis à 18h00 pour toute la famille (dessin animé environ 1h30).

Pour bien finir la journée, pensez à réserver votre repas à emporter.

On compte sur votre présence pour passer un moment convivial en famille ou entre amis !

APRES-MIDI CINEMA !
SAMEDI 3 FEVRIER 2024
Salle du Clos Fleuri - Les Lucs Sur Boulogne

2 séances !
> 16H30 POUR LES MINIS AVANT 6 ANS
> 18H00 POUR TOUTE LA FAMILLE

Tarifs et Films Communiqués ultérieurement

Vente de gourmandises à partir de 16h00

REPAS A EMPORTER à partir de 20h00 uniquement sur réservation

DATE À RETENIR :
LA KERMESSE DE L'ÉCOLE
LE 15 JUIN 2024.



Facebook : OGEC École Notre-Dame, Les Lucs Sur Boulogne



Mail : contact.ogec@leslucs-notredame.fr



Toute l'équipe de l'APEL vous souhaite une bonne et heureuse année !

L'APEL de l'établissement a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil et de représentation des parents d'élèves. Nous tentons chaque année d'organiser des événements afin de créer du lien entre les enfants, les familles et le personnel éducatif.

L'APEL accueille les nouveaux parents lors de la matinée d'inscription et lors de la rentrée scolaire. Nous vous proposons également des rendez-vous tout au long de l'année.

Nous assurons et encourageons l'animation d'événements au sein de l'établissement. Ceci se traduit par des actions concrètes telles que la vente du jus de pomme ou l'organisation de notre week-end Trail et Randonnée. L'argent recueilli, à l'occasion de ces moments de convivialité et d'échanges, permet de contribuer à l'acquisition de matériels éducatifs ou ludiques, particulièrement nécessaires cette année avec l'ouverture de la **9ème classe de l'école**.

Suite à la dernière **Assemblée Générale**, voici la nouvelle composition de l'association pour cette année scolaire :



Nous avons démarré l'année scolaire par l'embouteillage, la vente et la livraison de notre délicieux jus de pomme.



Pour les festivités de Noël, petits et grands se sont rassemblés les 1ers et 2 décembre, pour parer l'école de décorations. Ce fût aussi l'occasion d'organiser une vente de livres (.dont certains ont dû terminer au pied du sapin !).

Nous avons également organisé la 2nde édition des **"Lumières de Noël"**, le 15 décembre 2023.



La journée a débuté par un spectacle offert aux enfants par l'association. Le spectacle a rencontré un franc succès !

En soirée, parents et enfants furent réunis autour d'un spectacle organisé par l'équipe éducative, en présence du Père Noël.

L'APEL organise la **25ème** édition de la randonnée des écoliers le **dimanche 5 mai** ainsi que la **7ème** édition du trail nature le **samedi 4 mai**. Pour cet évènement qui met en valeur notre commune, l'association espère la participation du plus grand nombre.



Toutes les informations et actualités sur le site : www.trail-boulogne.fr

Présents lors de toutes les manifestations importantes de l'école, les membres sont à l'écoute des parents afin de répondre au mieux à leurs interrogations.

Vous pouvez également les contacter par mail à : contact@apelleslucs.org

Dans le but d'apporter le meilleur service aux parents et pour gagner en efficacité, nous avons décidé de nous organiser en commissions :

- Commission Enfance
- Commission Jus de pomme
- Commission Vente de livres
- Commission Arbre de Noël
- Commission Ventes annuelles (dont gâteaux BIJOU)
- Commissions Trail et Randonnée



L'APEL en profite pour remercier tout particulièrement les membres ayant quitté l'association cette année mais aussi toutes les personnes qui œuvrent au quotidien pour son bon fonctionnement.



Prochain RDV : la matinée inscription **Samedi 20 janvier, de 09h00 à 12h00**



Les Moussaillons ont assisté à une « séance ciné » à la Médiathèque de la commune.



Vacances de Noël :

Pendant les vacances de Noël, l'accueil de loisirs était ouvert du 2 au 5 Janvier 2024.

Les enfants ont fabriqué des cartes de vœux qui ont été distribuées aux résidents de l'EHPAD Ste Anne.

Une sortie au cinéma d'Aizenay a également été prévue et toutes les tranches d'âges ont pu se détendre durant une « journée cocooning » en passant la journée en pyjama !

Une vente de gâteaux St Michel a été proposée aux familles en octobre. Cette vente a rapporté 630 € de bénéfices à l'accueil de loisirs ! Ces bénéfices serviront à l'achat de matériels pédagogiques et à effectuer des sorties.

MERCI A TOUS POUR VOTRE COLLABORATION !



ASSOCIATION DES
LUCS-SUR-BOULOGNE

Site internet : famillesruralesleslucs.jimdo.com

courriel : famillesruralesleslucs@yahoo.fr

Bureau : 35 rue du Général de Charette

85170 Les Lucs-sur-Boulogne

Tél. : 02 51 62 32 70

Depuis notre Assemblée Générale du 26 mai dernier, 2 membres ont rejoint les bénévoles de l'association. Il s'agit de Linda GAUFFRIAU et Franck VERMANDEL.

Ils sont déjà très investis dans nos différentes commissions. Ils apportent du pep's et une nouvelle dynamique avec de beaux projets à venir.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Nouveau ... AU PRINTEMPS :

**Venez découvrir la
SOPHROLOGIE !!!**

N'hésitez pas à vous abonner à notre page 
Familles Rurales Les Lucs-sur-Boulogne

Accueil de loisirs «l'île aux enfants»

Vacances d'automne :

Durant les vacances d'automne, l'accueil de loisirs a accueilli 47 enfants, en moyenne, la 1ère semaine et 29 enfants, en moyenne, la 2ème semaine.

Ces 9 jours de vacances ont été encadrés par 9 animateurs permanents ou saisonniers et 1 stagiaire BAFA.

Pour ces vacances, les Moussaillons (3/5 ans), Robinsons (6/8 ans) et Explorateurs (9/11ans) ont participé à des activités autour de l'automne et d'Halloween.

Ainsi, la 1ère semaine, les enfants ont joué à Croq'citrouille géant, Just Dance et ont fait des expériences scientifiques.

Durant la 2ème semaine, les enfants ont participé à une chasse aux trésors automnale ainsi qu'à une « Happy Horror party » !

Une journée « Black Food » a eu lieu avec le Studio. 5 Explorateurs (9/11 ans) se sont inscrits sur cette activité. Ils ont pu ainsi réaliser, entre autres, leur hamburger noir, et le manger ! Ce n'était pas très présentable mais délicieux apparemment...



Le Studio

Que s'est-il passé depuis la rentrée ?

Autofinancements

Pour financer les activités proposées par le Studio, les jeunes adhérents vendent, en partenariat avec des artisans et commerçants, différents produits.

Le 4 octobre a eu lieu notre traditionnelle vente de jus de pommes. 917 litres ont été vendus.

En décembre, nous avons proposé une vente de brioches, gâches et galettes des rois.

D'autres actions d'autofinancements seront proposées durant l'année.

Soirées pour les 11-17 ans

Chaque vendredi, les jeunes adhérents se retrouvent au Studio autour de soirées thématiques (cuisine, cinéma, jeux de société). Certaines soirées sont également l'occasion de faire vivre nos projets phares que sont le Studio en Action (création vidéo) et la Web radio (création radiophonique).

Le Studio en action

Une fois tous les deux mois, les jeunes du Studio se rassemblent autour de la réalisation d'un court-métrage. Les rôles se répartissent entre l'écriture du scénario, l'interprétation des personnages et la captation des images. Une véritable équipe de tournage se met en place pour concevoir ces courts-métrages de A à Z ! N'hésitez pas à faire un tour sur notre chaîne Youtube « le studio en action ».

Web radio « MicroLucquois »

Les émissions MicroLucquois sont enregistrées tous les deux mois. Les jeunes se réunissent et créent ensemble les différentes chroniques de l'émission. Place ensuite à l'enregistrement dans le studio. Les animateurs sont en charge du montage audio et de la diffusion sur le web. Retrouvez toutes nos émissions sur notre page Facebook.

Les vacances d'automne

28 jeunes ont participé aux activités proposées durant les vacances. Tournoi sportif, cuisine, activités et soirées halloween étaient au programme.

Téléthon

Dans le cadre du téléthon, et en partenariat avec l'association Beau-Sa-Lu-Bellevigny, les jeunes du Studio ont livré à domicile samedi 9 décembre des viennoiseries commandées durant le mois de novembre.

Les vacances de Noël

Au Studio, les jeunes ont leur mot à dire ! Les activités ont été organisées en tenant compte des envies des jeunes. Les idées sont nombreuses et il en faut pour tous les goûts ! Sport, brico, cuisine, jeux et soirées sont venus rythmer les vacances de fin d'année !

Portes ouvertes et soirée d'intégration

L'espace jeunes est ouvert aux jeunes ayant 11 ans dans l'année. Les animateurs jeunesse se sont déplacés dans les classes de CM2 pour rencontrer les jeunes et présenter le Studio. Ils ont également été conviés à venir le découvrir lors des portes ouvertes et de la soirée d'intégration.



Quels projets pour ce début d'année ?

Prochain autofinancement :

Notre prochain autofinancement verra le jour durant le mois de janvier. Nous proposerons une vente de préfous et de confitures en partenariat avec le Grenier Vendéen des Lucs-sur-Boulogne.

Animations sur la commune :

Depuis janvier 2024, les animateurs jeunesse se déplacent dans différents lieux de la commune, à la rencontre des jeunes.

L'objectif de ces temps d'échanges est d'être à l'écoute des jeunes pour identifier et développer l'offre d'animations sur le territoire. Des activités gratuites sont proposées les mercredis et samedis après-midi de 14 h à 16 h au complexe sportif, skate Park ou encore au parc de la Boulogne.

De plus, si vous avez des idées, des projets, que vous aimeriez mettre en place sur la commune, n'hésitez surtout pas à aller à leur rencontre !





Quelques échos de l'EHPAD Sainte-Anne !

Des bénévoles remerciés pour leur implication

Les bénévoles de l'EHPAD ont été mis à l'honneur à l'occasion de la 15ème Nuit Départementale du Dévouement et du Bénévolat qui s'est déroulée dans le tout nouveau complexe culturel des Lucs-sur-Boulogne le vendredi 27 octobre 2023. L'occasion de rappeler que sans eux la vie à l'EHPAD ne serait pas la même et qu'ils contribuent au bien-être des résidents en aidant à la mise en place d'activités telles que la marche, les palets, le bricolage, l'épluchage de légumes, la couture, la chorale, la messe, la dictée, les jeux de société, les rencontres inter-EHPAD...

Le trophée et le diplôme remis lors de cette soirée figureront prochainement en bonne place dans le hall d'entrée de l'EHPAD et l'aide apportée par la SEDB, que nous remercions, sera utilisée pour compléter les équipements liés à l'animation.



Animation avec la chorale des Lucs-sur-Boulogne

Si vous avez un peu de temps et l'envie de contribuer au bien-être des résidents, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de nous pour intégrer cette équipe tellement essentielle dans nos structures.

Séance de bien-être au travail

Sollicités par une étudiante qui souhaitait faire un stage de mise en pratique de ses connaissances en termes de massage relaxant, nous avons sollicité les équipes qui ont répondu massivement de façon favorable. Nous avons pu ainsi proposer une cinquantaine de séances de massage « Amma Assis » sur une chaises adaptée à cette pratique.



Départ en retraite d'un cuisinier

Des besoins de personnels permanents

Départs en retraite, mutations, arrêts maladie... Tout au long de l'année, nous recherchons des personnels motivés qui souhaitent donner du sens à leur travail en s'occupant des plus fragiles.

Actuellement, pour étoffer son équipe, l'EHPAD recrute des Agents Hôteliers sur des emplois à temps complet ou à temps partiel.

Postes incontournables du fait de leurs missions relatives à la restauration (mise du couvert, service des repas, dessert...) à l'hébergement (changements de draps, gestion du linge...) et à l'hygiène (entretien des logements, des espaces communs...), ils permettent aux agents d'évoluer dans un cadre agréable au sein d'équipes dédiées.

Si vous avez le sens du contact, de l'écoute et la volonté de participer au bien-être quotidien des personnes âgées n'hésitez pas à postuler.

Une fin d'année qui se prépare dans la sérénité

Les vaccinations mises en œuvre, notamment celles contre la grippe et la COVID, permettent d'envisager plus sereinement les festivités prévues sur décembre et janvier avec les résidents au sein de l'EHPAD.

Toute l'équipe de l'EHPAD se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite à venir rencontrer les résidents que vous connaissez à cette occasion en respectant au mieux les gestes barrières pour limiter les risques de propagation des virus.

Le Directeur, Philippe BOUDEAU



Sortie dans un centre équestre



Marche Bleue autour de l'EHPAD le 6 octobre

ANCIENS COMBATTANTS



ACPG - CATM -
OPEX
Sections des Lucs
UNC - Soldats de
France - OPEX



Comme chaque année, les membres du bureau CATM (Combattants Algérie Tunisie Maroc) préparent près de 20 colis de Noël qui seront distribués aux Veuves et Veufs CATM ainsi qu'aux adhérents (tes) handicapés(es) ou impotents(es).

Ce moment convivial de rencontre permet de poursuivre le lien d'amitié et de solidarité.

Pour les résidents CATM de l'Ephad, une petite cérémonie sera programmée en janvier.

Le mardi 28 novembre au siège du bureau départemental, Le Président Daniel BOUSSAUD accompagné du secrétaire ont reçu un appareil photo Canon, 5ème lot national d'une souscription pour les apprentis d'Auteuil. Nous essaierons d'en faire bon usage.



Meilleurs Vœux 2024

Assemblée Générale des PG- CATM
Le Samedi 27 janvier 2024
Salle N°4 à 10 heures

L'assemblée Générale CATM est fixée au samedi 27 janvier à 10 heures. Il n'y aura pas de convocations. Nous invitons tous les membres à y assister, ou, se faire représenter pour mettre à jour leur carte de combattant. Le prix reste inchangé.

Qu'en 2024, nous retrouvons la paix dans le monde, c'est notre vœu le plus cher.



pour tous, toute la vie, partout

Association Aide à Domicile
Les Lucs-sur-Boulogne - Beaufou
54, rue Charette
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

LES SERVICES PROPOSÉS

- Aide et accompagnement à domicile
- Ménage, repassage
- Aide à la toilette
- Téléassistance
- Garde d'enfants à domicile
- Soutien lors d'un changement familial
- Soutien à la fonction parentale
- Accompagnement aux courses et repas
- Accompagnement aux sorties et activités de loisirs

Pour rencontrer les bénévoles, référents-communes, bien vouloir prendre rendez-vous :

☎ 02 51 31 82 42

✉ paysvietetboulogne@admr85.org

L'ADMR à votre écoute

Accueil physique et téléphonique :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

☎ 02 51 31 82 42

Le comité de secteur ADMR Vie et Boulogne se situe :

1b, rue Monseigneur Gendreau à Aizenay,

☎ 02 51 31 82 42

✉ paysvietetboulogne@admr85.org

Pour les situations d'urgence, une permanence départementale est joignable au 02 51 44 11 55 du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 7 h à 19 h.

Le secrétariat de l'antenne des Lucs-sur-Boulogne-Beaufou reçoit également le public.

54, rue Charette le jeudi après-midi de 13 h 15 à 16 h 15.

SERVICE A LA PERSONNE : SE FAIRE AIDER SANS ATTENDRE

L'ADMR voudrait alerter ses potentiels bénéficiaires, notamment les personnes âgées en perte d'autonomie. Ce serait profitable pour tous si les interventions étaient plus précoces. On peut comprendre que les personnes peinent à franchir le pas, mais quand arrive l'inéluctable, c'est violent pour eux.

L'aide aux aidants : On sait que les aidants sont épuisés. Vous pouvez vous adresser à l'ADMR pour vous remplacer dans des moments de répit indispensables.

Nous mettons à votre disposition un personnel formé et compétent.

Pour toutes questions, notre secrétaire, Blandine, est à votre écoute le jeudi après-midi de 13 h 15 à 16 h 15 au bureau des Lucs-sur-Boulogne au 02 51 31 82 42.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Les activités proposées pour 2024 :

➡ Mardi 30 janvier : concours de belote.

➡ Sorties cinéma

➡ Sorties restaurants

D'autres activités sont à l'étude.



Association Intercommunale des Donneurs de Sang Bénévoles



du Poiré-sur-Vie

Prenez le temps de donner votre sang et sauvez des vies ! Pensez-y en cette rentrée 2024 !

L'Association Intercommunale des Donneurs de Sang Bénévoles (AIDSB) regroupe six communes : Beaufou, Bellevigny, La Genétouze, Les Lucs-sur-Boulogne, Le Poiré-sur-Vie, Saint-Denis-La-Chevasse. **RESTONS MOBILISÉS !**

L'association Intercommunale comporte une soixantaine de membres répartis sur 7 lieux de collecte.

Quand la collecte se déroule dans notre commune, les 8 personnes bénévoles des Lucs-sur-Boulogne mettent tout en œuvre pour organiser la salle de prélèvement, accueillir les donateurs et servir la collation après le don.

Cependant, ces personnes n'influent en rien sur le nombre d'inscriptions et la gestion des dons au cours de la collecte. Le personnel du Centre de transfusion assure seul la régulation des passages en fonction du nombre de donateurs, médecins et infirmières présents. **L'inscription préalable est nécessaire pour organiser les dons de façon rationnelle et sereine pour chacun.**

Chaque année 900 personnes se présentent sur les 6 lieux de prélèvement ; les nouveaux donateurs composent 10% de l'effectif global. Ce pourcentage est en augmentation et notre souhait serait que tous puissent poursuivre cette démarche. Nous comptons sur leur témoignage pour encourager, mobiliser, convaincre, entourer et amis. Nous les invitons aussi à se présenter à la collecte suivante avec un nouveau donneur.

RESTONS MOBILISÉS !

Donner son sang est un geste simple et solidaire qui ne dure que 45 minutes (dont 10 minutes pour le prélèvement) et qui permet de soigner 1 million de malades chaque année. Vous aussi, venez sauver des vies lors d'une pause solidaire !

Quelles sont les quatre valeurs éthiques du don de sang en France ?

- L'anonymat : seul l'EFS connaît l'identité du donneur et du receveur, ainsi que les données les concernant.
- Le volontariat : le don de sang est un acte librement accompli, sans aucune contrainte.
- Le non-profit : le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de profit.
- Le bénévolat : le don de sang est bénévole et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit.

Le saviez-vous ?

Les produits sanguins ont une durée de vie courte :
42 jours pour les globules rouges
5 jours pour les plaquettes

Aucun médicament ne peut aujourd'hui se substituer au sang humain.

Pour savoir où donner son sang et prendre rendez-vous : dondesang.efs.sante.

À savoir pour donner son sang :

Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg.
Ne pas venir à jeun, bien s'hydrater avant et après.
Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don.

CONTACT : adsb.lepoiresurvie@laposte.net

 <https://www.facebook.com/Association-Intercommunale-des-Donneurs-de-Sang-Benevoles-du-Poiré-sur-Vie>

Planning des collectes 2024

Date	Lieu	Début/Fin
Mardi 13 février	LA GENÉTOUZE - Salle L'Eden	de 15 à 19 h
Lundi 15 avril	BEAUFOU - Salle Communale	de 15 à 19 h
Lundi 17 juin	ST DENIS LA CHEVASSE - Salle Ocarina	de 15 à 19 h
Mardi 13 août	LE POIRÉ-SUR-VIE - Salle de La Martelle	de 15 à 19 h
Vendredi 11 octobre	BELLEVIGNY - Salle du Quadrille (SALIGNY)	de 15 à 19 h
Mardi 10 décembre	BELLEVIGNY - Salle des Fêtes (BELLEVILLE/VIE)	de 15 à 19 h



LIEUX DE COLLECTE

Le Poiré-sur-Vie, Beaufou,
Les Lucs-sur-Boulogne, Saligny,
La Genétouze, Belleville-sur-Vie
et St Denis-la-Chevasse

2 DONS qui permettent
de sauver des millions
de personnes...

LE DON DE SANG
LE DON DE PLASMA





PAROISSE ET COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE PROXIMITÉ DES LUCS



Cette année 2023 a vu de grands bouleversements au niveau paroissial. La paroisse St Luc des Rivières est fusionnée avec celle du Poiré-sur-Vie. Les 5 relais paroissiaux de Beaufou, Belleville, Saligny, Saint-Denis et Les Lucs forment désormais avec Le Poiré et La Génétouze la **PAROISSE ST PIERRE DU POIRÉ**.

Le centre paroissial est désormais au Poiré-sur-Vie. L'abbé **Jean-Baptiste Vy** est, depuis septembre 2022, **nommé curé de la paroisse** et responsable de l'équipe pastorale en charge de la communauté chrétienne paroissiale.

◆ L'équipe pastorale :

L'abbé **Jean-Baptiste Vy** habite au presbytère du Poiré (présent aux Lucs/ Boulogne le Jeudi).

Deux prêtres auxiliaires :

L'abbé **René Majou**, habite au presbytère des Lucs, l'abbé **Auguste Fumoleau**, habite à Belleville-sur-Vie et tous deux rendent des services sur la Paroisse,

Six laïcs appelés à cette tâche : Brigitte Archambaud et Yvan Chiffolleau du Poiré, Myriam Bourcier de Beaufou, Nicolas Mahé des Lucs, Christine Rabiller de la Génétouze et Claudine Bossard de Belleville.

INFORMATIONS PRATIQUES

➔ Horaires des célébrations aux Lucs :

- Messe le 2ème dimanche du mois à 9h45 depuis le 1er janvier 2023, et le 5ème dimanche.
- Messe le mardi et le jeudi à 11h30 au presbytère.

➔ Contacts et renseignements utiles :

Presbytère des Lucs : 132, avenue des Pierres-Noires, (entre l'église et la mairie.)

☎ 02 51 31 21 08

✉ leslucsurboulogne@diocese85.org

Baptêmes, mariages : Permanences au presbytère du Poiré le samedi matin, de 10h à 12h. ☎ 02 31 51 81 05

✉ lepoiresurvie@diocese85.org

Dons de messes : Permanence au presbytère des Lucs le mardi matin, de 10h à 12h

Éveil à la foi : Régulièrement sur la paroisse, des « messes des familles » sont proposées.

Un accueil spécifique des enfants de 3 à 7 ans est organisé avec des activités à leur portée en lien avec la liturgie.

Responsables : Béatrice Maindron, Lucie Bouchet, Céline Gilbert.

Catéchèse : Contact au presbytère des Lucs. Préparation 1ère Communion : **Claudine Bossard** (Belleville).

Baptêmes enfants en âge scolaire : **Béatrice Lardière** (Belleville) Renseignements au Presbytère du Poiré-sur-Vie

Confirmation : **Christelle Limouzin** (Saligny) ☎ 02 51 41 09 74

Secours catholique : **Marie-Ange Retail** ☎ 02 51 31 24 02
Marie-Noël Géry ☎ 02 51 46 57 06

Bulletin paroissial : Il est distribué à la fin de chaque mois. L'abonnement annuel est de 15€.

Distribué par des bénévoles, il peut aussi être envoyé par courrier pour 25€.

Contact : **Thérèse Billaud** ☎ 02 51 31 20 76

Service évangélique Aumônerie de Ste-Anne :

M. Thérèse Boutheau ☎ 06 88 55 04 42

Bertrand Retail ☎ 02 51 31 24 02

Maryse Vignon ☎ 02 51 31 25 47

M. Claire Dugast ☎ 02 51 31 26 45

Conduite des funérailles :

Bertrand Retail - Claude Martin ☎ 02 51 31 21 03

Accompagnement familles en deuil :

Yolande Rousseau ☎ 02 51 31 23 91

Rachel Picard ☎ 02 51 31 26 55

Jo et Maryse Vignon ☎ 02 51 31 25 47

Colette Girard ☎ 02 51 31 23 27



SECOURS CATHOLIQUE

Après la réussite du 32^e marché aux puces qui s'est déroulé le 15 octobre 2023 conjointement sur les sites de La Montparière au Poiré et de l'Espace Villeneuve à Aizenay, environ 70 bénévoles se sont retrouvés le 17 novembre à la salle 4 au sous-sol de la mairie des Lucs pour faire le bilan. Depuis sa création aux Lucs, cette manifestation est tournée vers l'aide internationale. Au total ce sont **16970 €** qui ont été remis intégralement à la délégation du Secours Catholique pour l'aide à l'addiction d'eau potable et la gestion environnementale dans les villages du Sud Tunisien, en partenariat avec une association locale.

Après l'aide internationale, le Secours Catholique continue d'aider au plus près les personnes en précarité. C'est pourquoi, à l'appel des responsables locaux, une vingtaine de personnes se sont portées volontaires pour participer à **Carrefour-Contact** à la collecte nationale organisée du vendredi 24, au dimanche matin 26 novembre par les Banques Alimentaires. **560 kg** ont été récoltés. Une partie est restée à notre épicerie solidaire du Poiré qui actuellement vient en aide à plus de 70 familles sur le secteur.

Beaucoup reste encore à faire pour que notre société se préoccupe des plus fragiles. Appel est fait aux bonnes volontés pour nous rejoindre. L'association est ouverte

à tous. Et comme il est écrit dans notre livret d'accueil : « **Chrétiens, musulmans, bouddhistes, athées... tout le monde est bienvenu... ce qui nous rassemble, c'est le désir de fraternité et de solidarité.** »

Tous renseignements auprès de Marie-Noël Géry ☎ 02 5146 57 06 ou Marie-Ange Retail ☎ 06 89 77 53 84



Marie-Luce Cousseau et Marie-Ange Retail remettent le chèque à Patrice Desgranges en charge de l'aide internationale, en présence de Raymond Mollé, pour l'équipe d'Aizenay, Henri Loizeau et Hélène Voegelin respectivement aumônier et déléguée au Secours Catholique.



GÉNÉALOGIE NORD VENDÉE

Généalogie Nord Vendée
12 rue Saint-Exupéry
85170 Les LUCS-sur-BOULOGNE
Tel : 06 99 23 90 12
Courriel : contact@asso-gnv.fr
Site: <https://asso-gnv.fr>

Ce dernier trimestre fut très riche en événements.

Notre présence sur la Foire Expo dans la salle du clos Fleuri, nous a permis de rencontrer de nombreuses personnes principalement des Lucs et de Beaufou.

La présentation des premières fiches de pompiers, présents à la création du centre le 1 janvier 1948, fut un réel attrait pour leurs familles et les moins jeunes Lucquois.



Centre de secours des LUCS sur BOULOGNE

Créé le 1er janvier 1948

2 Lieutenant FRESLON Robert Zeme Chef de centre

Entrée au Corps le 1/1/1948 Fin le 28/08/1975 Retraité (27 ans)
Devient Chef de centre en 1959

Parents

FRESLON Robert
Menuisier
Né le 28 Aout 1910

Marié le

DCD le 12 -1- 1987



PEDEAU Marie Eglantine

Née le 19 -10 -1908 Legé

Mariée le

DCD le 20 -01 -1989 Les LUCS

Enfants

Annick née en 1934 Robert né en 1935 DCD en 1987 Michel né en 1937
Bernard né en 1939 Jeannette née en 1944



Rang en haut: Favreau- Chanson- Vrignaud- Forgeau- Grolleau- R.Fétiveau- Raveleau- Charrier- R.Martin- Cormerais- A.Martin- Mérieau- Rousseau- Rocheteau- A.Ravon- Peaudeau

Rang bas: Billaud- E.Ravon- E.Martin- A.Fétiveau- Freslon- A.Perrocheau- Brochard- Fournier



Créé par Généalogie Nord Vendée avec la collaboration des Pompiers Retraités



Quelques élèves de CM1 sont venus chercher leurs arbres généalogiques en avant première de la distribution dans les écoles Notre Dame et Jacques Prévert.

Différentes formes d'arbres circulaires, ou, linéaires étaient présentés et ont suscités beaucoup de curiosité

Le travail de notre association en cours :

Notre site mis à jour chaque semaine vous permet de suivre nos recherches.

Déjà vous pouvez bénéficier de la reconstitution

- Des familles des 459 personnes victimes du massacre des LUCS du 28 février 1794

- De la reconstitution (en cours de finition) de l'ensemble de la population des LUCS depuis 1610 à 1920

Nous sommes à réaliser les fiches des 150 pompiers présents sur les listes du 1 janvier 1948 à ce jour. Nous invitons les pompiers ou leurs familles (principalement pour ceux entrés avant 1980) à nous apporter les informations, anecdotes, souvenirs ; photos... (Gaby FORGEAU ou Bernard JOYAU)

Nous sommes aussi à votre disposition pour toutes recherches hors département et hors Hexagone. Sur notre site (accès membres) nous mettons à votre disposition de nombreux liens pour faciliter vos recherches, et pour aller plus loin dans l'édition d'arbres ou de livres de votre généalogie.

Vous trouverez sur notre site la programmation des ateliers et des permanences mensuelles.

Nous vous invitons à notre assemblée générale le 10 février 2024 salle N° 4 Mairie à 10 heures. Ce sera l'occasion de découvrir notre association, son esprit d'ouverture, sa convivialité et ses ressources mises à votre disposition. Votre présence n'est pas un engagement à adhérer.

Bonne année généalogique 2024

Ecole de Musique Intercommunale Nord Vendée

Permanences par Isabelle :
Le mercredi de 15h à 17h
Le samedi de 10h à 12h

Tel : 02.51.46.53.33 accueil.emnv@gmail.com
www.ecoledemusique-nordvendee.fr

Le programme de l'École de Musique, devenue Intercommunale, a été riche en cette fin d'année 2023 :

En septembre dernier, le "Composit' Band", notre nouvelle classe de découverte instrumentale, destinée aux 8 à 11 ans, a vu le jour.



Ce parcours musical qui fait le lien entre

l'Éveil (pour les 5/7ans) et la pratique instrumentale, permet aux jeunes élèves "de faire de la musique", en essayant à tour de rôle, trombone, trompette, flûte et clarinette.



Le 11 novembre, les trompettistes et tubistes ont participé à la cérémonie de commémoration de l'Armistice, en présence des élus et des associations d'anciens combattants.

Novembre aura aussi été rythmé par le début des répétitions de la 11 ème édition de la Folle Journée en Région, qui se déroulera le samedi 27/01/24 au Vendéspace à 20h30.



Cette manifestation est le fruit d'un travail soutenu pour une expérience musicale unique.

Le 16 décembre a eu lieu un événement fort et symbolique, puisqu'il s'agissait de la première prestation commune des élèves, depuis la création de L'École de Musique Intercommunale Vie & Boulogne. Ce concert marque le début d'une grande et belle aventure musicale au sein de notre territoire.



LES LUCS COMÉDIE

Les Lucs
Comédie

Pour sa 5ème saison de représentations théâtrales, la troupe Les Lucs Comédie a dépassé la barre symbolique des 1100 spectateurs sur 6 dates en novembre dernier. La pièce « Elle nous enterrera tous ! » a entraîné le public dans la magnifique boutique de fleurs de Floriane Perti qui recevait la médaille de la famille, autour de ses enfants et de certains « encombrants ». Une comédie sur fond d'enquête criminelle avec un décor complètement nouveau, un style de pièce différent mais toujours, comme dénominateur commun, le rire et le divertissement bien sûr ! Quel plaisir de découvrir les sourires sur les lèvres des spectateurs en sortant de la salle !



8 comédiens sur scène mais également 30 bénévoles en amont, dont plusieurs nouveaux cette année (préparation du décor, communication, intendance, billetterie...) et lors des 6 événements (accueil, placement, bar-restauration, logistique, maquillage et coiffure des comédiens...). Les Lucs Comédie, c'est une belle machine bien huilée qui peut s'enorgueillir de proposer aux Lucs un temps fort de distraction qui rassemble diverses générations à l'automne depuis désormais 5 ans !

Le mois de novembre terminé, nous avons enchaîné sur les ateliers pour la troisième année avec 6 dates en décembre 2023 et janvier 2024. Le thème de la confiance en soi au travers du théâtre a beaucoup plu et notre session a très rapidement affiché complet ! Les ateliers théâtre sont une fabuleuse occasion de goûter aux pratiques théâtrales et de découvrir, pourquoi pas, l'envie d'aller plus loin dans cette pratique...



La nouvelle salle Le Carré des Arts a été fortement appréciée cette année, tant par le public que par les organisateurs et comédiens sur scène. C'est un nouvel outil qui nous donne envie de poursuivre sur notre

lancée et continuer de proposer des temps de divertissement autour du théâtre sur notre commune. Restez connectés, il y aura sans doute de nouvelles propositions autour de la mi-juin ! A très bientôt !

Suivez-nous sur  Les Lucs Comédie
✉ leslucscomedie@gmail.com /

LES Z'AMIROLÉS

Association de sauvegarde du patrimoine

Pour les animations de l'année 2023, nous sommes allés dans différents lieux de Vendée avec 11 sorties à notre actif et, pour l'année 2024 beaucoup sont déjà prévues et l'été risque d'être chaud comme cette année.

Mais les membres de l'association sont très satisfaits de ces animations qui nous donnent vraiment beaucoup d'échange avec les spectateurs, heureux de découvrir que l'on montre encore ces métiers anciens tombés dans l'oubli.

Si vous désirez nous rejoindre pour connaître ces métiers anciens n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Vincent Jacques 02 51 31 35 63 -  les Z'Amirolés





LES BEUCQUOTS D'AUX LUCS



L'assemblée générale du groupe de traditions populaires Les Beucquots d'aux Lucs s'est tenue le 24 novembre dernier dans la salle 4 au sous-sol de la mairie en présence d'une trentaine d'adhérents sur les 39 inscrits pour l'année 2023. Le

bilan des activités a été passé en revue grâce à un diaporama réalisé par l'une des danseuses. Nous avons pu nous produire lors de l'inauguration du Carré des Arts, la journée à l'Historial pour Olé la Vendée, la traditionnelle participation à la Foire des Lucs, sans oublier notre sortie de reprise en septembre à l'Île d'Yeu. Le bilan financier est sain malgré un déficit compensé par l'excédent de l'année passée. Dans les activités à venir, il y a d'abord l'échange avec le groupe Folk Dance de Chavagnes en Paillers dès ce 1er décembre 2023. Pour l'an prochain, le groupe devrait participer aux fêtes de la Pêcherie prévues en août. Et comme tous les deux ans, notez dès à présent le repas traditionnel prévu le 12 octobre 2024.



Les Beucquots d'aux Lucs à l'Île d'Yeu

Petit rappel : les répétitions ont lieu chaque vendredi soir à 20h30 à la salle Jean Yole à l'exception du 3e vendredi du mois.

Les Beucquots vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024

S.E.D.B. COMITÉ DE VENDÉE



S.E.D.B. Comité de Vendée

*Seul on ne peut RIEN
ensemble on peut TOUT*

C'est le 27 octobre dernier que la SEDB Comité de Vendée a organisé aux Lucs-sur-Boulogne la 15e Nuit départementale du dévouement et du bénévolat, en présence de nombreux maires et présidents d'Associations de Vendée

Cette soirée conviviale a permis de mettre à l'honneur 10 bénévoles et 2 associations qui mettent leur temps et leurs compétences au service des autres, pour certains depuis fort longtemps.

Parmi ces derniers, Gaby Forgeau a reçu la Grande médaille d'Or du dévouement et du bénévolat, sa distinction lui a été remise par le Président National de la FFEDB Mr Claude Joel Voyau.

Les bénévoles de l'EPHAD Ste Anne ont reçu le Trophée du bénévolat, plus d'une vingtaine de ceux-ci, accompagnés de leur Directeur Mr Boudeau étaient présents pour la remise du Trophée, bien mérité.



De G à D : Mr Claude Joel Voyau Pdt National FFEDB, Gaby Forgeau, Jean Loup Geny Pdt SEDB Vendée, Mireille Hermouet Conseillère Départementale





ASSOCIATION LUCUS

Recherches, Études Historiques, Sauvegarde, Valorisation du Patrimoine Lucquois



• Restauration de quatre vitraux, autrefois installés dans l'ancien presbytère. Ces vitraux ont été offerts par Mr Gabriel Forgeau et datent de 1941. Ils représentent l'évêque de Luçon : Antoine-Marie Cazaux (1897-1975), le curé Gabriel Prouteau (1887-1948) postulateur de la cause des enfants-martyrs, le pape Pie XII (1876-1958) et St Pierre (30/33-64/67) patron de la paroisse. Installés dans le futur coin religieux du local, ces vitraux installés dans un châssis, s'allumeront automatiquement.



• Nous recherchons ce vitrail (le curé Barbedette sur son lit de mort) qui se trouvait dans la sacristie il y a quelques années. Il a été remplacé par un vitrail tout à fait banal à la suite d'un acte de vandalisme.



• Nous avons été contactés par Monsieur et Madame Fournier, propriétaires du restaurant de



l'Auberge du Lac. Ils ont la bonne idée de vouloir mettre en valeur l'ancien lavoir communal, qui leur appartient, et de le faire découvrir aux visiteurs qui passent à proximité. Pour ce faire, ils font appel à nos services.

• Cette statue représentant Ste Anne et sa fille Marie, a été découverte dans les vieilles dépendances de l'EHPAD. Elle aurait pu provenir de l'ancienne église, mais les personnages sont inversés et de plus petites tailles. Cette statue sera restaurée (repeinte) par un spécialiste et placée dans la chapelle de l'EHPAD.



• La pierre du sacrifice a été nettoyée (on ne la voyait plus, sous la végétation) une signalétique et



une information sont en place. D'autres signalétiques sont toujours prévues à l'église (QR code), au cimetière (lieu de sépulture des martyrs), à la chapelle, près des tranchées de surveillance allemandes derrière le logis de saint Henri et à l'église pour des informations sur le retable.

• La sortie annuelle de l'association vient d'avoir lieu à l'Île d'Olonne, à la découverte de la fête du sel. Nous avons pu nous plonger dans l'ambiance des marais salants et découvrir une très belle exposition dans la salorge.

• Nous avons accueilli récemment 2 groupes : des étudiants en BTS agriculture avec leur professeur, intéressés par l'histoire des Lucs, le local et le patrimoine de Beaufo pour la visite du souterrain de la Bugelière.

• Une manifestation prévue en 2024 se prépare : le 80e anniversaire de la libération à la Pêcherie avec différentes interventions le WE du 17 et 18 août :

nous recherchons des bénévoles.

☎ 06 46 04 61 80

Faits divers (suite)

L'ÉCHO de la VENDÉE - Samedi 26 décembre 1931

Le 15 décembre, vers 12 h, M. G.... Jean, roulier aux Lucs-sur-Boulogne, employé chez M. Grelet, entrepreneur, revenait de Belleville-sur-Vie, conduisant un tombereau chargé de matériaux. Environ à 4 kilomètres de Belleville, M. G.... voulant ranger son attelage sur sa droite, a glissé sur le goudron en se portant à la tête du cheval. Les roues du véhicule sont passées sur les deux jambes du conducteur. Relevé par les témoins de l'accident, M.G..... fut transporté au pavillon de chirurgie de La Roche, avec les jambes fracturées au-dessous du genou. Son état est grave.

La SEMAINE AGRICOLE de la VENDÉE - Dimanche 26 mars 1933

Une tentative de meurtre contre un instituteur - Une mystérieuse tentative de meurtre a été commise aux Lucs-sur-Boulogne et a bouleversé la petite localité. M. P..... instituteur, était occupé à corriger les devoirs de ses élèves et se trouvait seul dans la salle de classe, lorsqu'un coup de carabine retentit, en même temps, une vitre

vola en éclats et un projectile vint se loger dans une encoignure de la pièce. La stupeur passée, M. P..... sortit de l'école, mais ne vit personne dans la rue ; il se rendit alors à la mairie, où se trouvait M. Renaudin, conseiller général et maire de la commune. Les deux hommes retournèrent ensemble dans la classe, mais à peine y avaient-ils pénétré qu'un autre coup de feu éclata ; la balle après avoir traversé une vitre, effleura M. Renaudin et alla ressortir par la fenêtre d'en face. S'étant précipité dehors aussitôt, l'instituteur et le maire cherchèrent leur agresseur, mais grâce à l'obscurité, celui-ci avait pu s'éclipser. On se perd en conjectures sur le mobile de ce geste criminel.

La SEMAINE AGRICOLE de la VENDÉE - Dimanche 14 mai 1933

Procès-verbal a été dressé contre Louis L..., cultivateur aux Lucs-sur-Boulogne, dont les deux vaches étaient sorties d'un pré et paissaient l'herbe des accotements de la route sans aucune surveillance.

Le MESSAGER de la VENDÉE - Dimanche 23 juin 1935

Le 4 avril dernier, aux Lucs-sur-Boulogne,

une auto conduite par C..... Maurice, 31 ans, heurtait un cycliste, M. J..... Louis, 46 ans, facteur des postes. Celui-ci circulant à gauche de la route oblique à droite au moment où l'auto allait le doubler. Le choc fut inévitable et le facteur déjà mutilé de la guerre, fut sérieusement blessé.

LA DEPECHE VENDEENNE - Dimanche 29 décembre 1935

Dans la nuit du 16 au 17, une mère renarde est venue visiter les toits à M. Armand P..., de la Guyonnière, emportant 3 poulets.

LA DEPECHE VENDEENNE - Dimanche 29 décembre 1935

QUI A RAISON ? - Un cultivateur J. B..., demeurant à la Rechignière disant avoir été menacé de mort avec un revolver, par Mme G. F..., a déposé une plainte. Mme F..., interrogée, a opposé les plus vives dénégations. Au cours d'une confrontation, B... a réitéré ses dires, tandis que Mme F..., a maintenu le contraire. Au cours de la discussion qui suivit les menaces en question, Mme F. brisa dix-huit vitres de portes et fenêtres de la maison habitée par B...

(À suivre)



MÉDIATHÈQUE

UN AUTOMNE BIEN REMPLI À LA MÉDIATHÈQUE...

Accueils des classes, des bébés, une visite à l'EHPAD autour des contes classiques, sans compter l'agréable rencontre avec l'auteur Gwenaël BULTEAU, les ateliers créatifs avec Natacha CAILLE (Bravo pour votre créativité exprimée !), la fine équipe d'ados qui a réussi à ouvrir toutes les portes de The Room, le visionnage du documentaire « Partir ? », et la soirée polaire avec Céline Espardelié et ses histoires d'Ours.

Il y a un peu de changement dans l'équipe ; Cécile part quelques temps remplacer notre collègue à la médiathèque de Saint-Denis-la-Chevassse ... et Elisa est arrivée pour nous aider !

Partage des « Petits bonheurs » - Merci à tous pour ce partage collectif, véritable concentré de BONHEUR ! Comme ça fait sacrément du bien de lire ces petits plaisirs du quotidien qui égayent la vie, nous les avons affichés sur les murs de la médiathèque !

A VENIR EN 2024

DICTÉE Jeudi, 20h - 18/01, 15/02, 14/03, 18/04 Public Adulte. Gratuit, entrée libre.	LECTURES, CHANSONS POUR LES ENFANTS Samedi 20/01, 17/02, 23/03, 13/04 0-2 ans : 10h30 3-6 ans : 11h15 Gratuit, entrée libre.
BEBES LECTEURS Lectures, chansons, jeux de doigts pour les petits de 0 à 3 ans. Jeudi, 10h - 11/01, 08/02, 14/03, 4/04, 23/05 (séance intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD), 20/06. Gratuit, entrée libre.	

JANVIER

► **A vos manettes : Tournoi de Mario Kart**

Mercredi 3 janvier, 15h - à partir de 8 ans, sur inscription.

Venez en famille ou entre amis vous affronter sur un circuit.



► **Exposition Vinyles 2.0**

Du 15 janvier au 30 mars

Une histoire du vinyle, une platine et 60 vinyles à écouter au casque dans des fauteuils club !

Exposition et matériel prêtés par la Direction départementale des Bibliothèques.



► **Joué Play : Ateliers découverte**

Mercredi 24/01, Samedi 27/01, Mercredi 31/01, Samedi 3/02, de 14h30 à 17h30.

A partir de 10 ans, sur inscription.

Le module Joué Play permet d'appréhender la musique assistée par ordinateur (MAO) de manière ludique. Connectez une planche à une tablette sur laquelle vous pouvez interchanger des tapis d'instruments en caoutchouc (une guitare, un piano, une batterie ou un clavier).

Durant ces ateliers, les bibliothécaires vous expliquent comment utiliser ce module et ensuite, à vous de bidouiller.

FEVRIER

► **Rdv Grainothèque/Bouturothèque : Les plantes condimentaires**

Samedi 24 février, 11h. Tout public - Entrée libre.

Marie vient parler des plantes qui se mangent : oseille, fraisiers, basilic...des fleurs comestibles aux goûts parfois étonnants (ail, fleurs chocolat...), le maïs à pop-corn... Comment les cultiver, les diviser, récupérer les graines ?

MARS

Le réseau des médiathèques Vie & Boulogne propose un temps fort VOYAGE de février à mai.

Dans ce cadre, la médiathèque des Lucs-sur-Boulogne accueillera plusieurs animations :

► **Collectage sur le Voyage par la conteuse Claudie Duranteau.**

**La Genétouze, mer. 7 fév. / Falleron, sam. 10 fév. / St-Etienne-du-Bois, mer. 13 mars
Les Lucs-sur-Boulogne, sam. 16 mars.
Tout public**

En tant que conteuse, Claudie s'intéresse à la parole des gens et aux mondes sonores. Elle voyage et enregistre les mots, les histoires, les rêves de chacun. A partir de cette matière collectée, elle compose de courts poèmes sonores, des





carnets de voyage et des portraits sensibles. Claudie vient à votre rencontre sur le temps d'ouverture de la médiathèque pour encapsuler vos rêves de partir, vos expériences de voyages réels ou imaginaires. Cette création sonore restera un lien entre toutes et tous sur la force des voyages.

Au mois de juin, un espace d'écoute sera mis en place dans les médiathèques du réseau pour découvrir les témoignages des habitants du territoire.

► **Casque de réalité virtuel Oculus : Invitation au voyage**

Samedi 30 mars, de 14h30 à 17h30. A partir de 13 ans, inscription conseillée. 20 min par personne

Tentez une expérience de réalité virtuelle à la médiathèque avec un casque proposant des vidéos immersives et contemplatives sur le voyage !

Prêt de la Direction départementale des Bibliothèques.

AVRIL

► **Itinérance sur le territoire : Claudie et ses ânes**

1ère quinzaine d'avril, dates de passage à préciser, 16h40 - Tout public

St-Etienne-du-Bois, Les Lucs-sur-Boulogne, Le Poiré-sur-Vie, La Genétouze



Tous les ans, au printemps, Claudie devient nomade. Elle part en solo avec ses ânes, s'émerveiller d'être au monde.

Le voyage à pied, c'est aussi les rencontres insolites qui surgissent au coin de la rue, d'un village, l'hospitalité des gens et les joies simples à la mesure de l'instant présent.

Du 1er au 10 avril, c'est sur le territoire de Vie et Boulogne que Claudie fera son itinérance. A chaque étape, vous êtes invités à rejoindre Claudie devant la médiathèque pour ensuite partager un bout de chemin avec elle et ses ânes.

► **Journée jeux, spéciale " Aventuriers du Rail"**

**Mercredi 24 avril, 10h-12h30 / 14h-19h
Tout publics à partir de 5 ans, entrée libre**

Partez en voyage en train à travers le monde et soyez le plus stratégique pour parcourir le plus de distance.

Différentes déclinaisons du célèbre jeu, dont « mon premier voyage » pour les plus jeunes.

Retrouvez l'ensemble de la programmation VOYAGE sur
♦ ♦ mediatheques.vieetboulogne.fr ♦ ♦

MAI

► **Fête de l'Arbre de la commune :**

Lectures enfants

Samedi 25 mai, 16h.

Parc de la Boulogne. 3-8 ans

Les bibliothécaires proposent des lectures sur l'Arbre, les pieds dans l'herbe !



ÊTRE BÉNÉVOLE À LA MÉDIATHÈQUE

Accueil des publics, équipement des livres, animation(s)... si vous avez envie de participer à animer ce lieu culturel intergénérationnel, rejoignez notre équipe de bénévoles !

Médiathèque

68, rue Charette - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
02 51 34 61 83
mediatheques.vieetboulogne.fr

✉ leslucssurboulogne@biblio-vieetboulogne.fr

f Réseau des médiathèques Vie et Boulogne

📷 [vieetboulognemediatheques](https://www.instagram.com/vieetboulognemediatheques)



Horaires

Lundi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h30 / 14h30-19h

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 9h30-13h / 14h-17h30

Nouveaux horaires à compter du 5/02/2024
► renseignez-vous auprès de la Médiathèque.



USBL FOOTBALL



Notre club a connu des hauts et des bas, mais la passion et l'engagement de nos joueurs, des plus jeunes aux séniors, ont été constants. Voici un aperçu des performances de nos différentes équipes :

Séniors : Un Bilan Encourageant

Les équipes B et C de nos séniors ont réalisé un début de saison exemplaire avec des résultats positifs qui ont renforcé notre position dans les classements. L'équipe fanion a affronté des défis, mais les performances encourageantes laissent présager une belle seconde partie de saison à venir. Le dévouement de nos séniors est une source d'inspiration pour tous. Nos féminines continuent leurs bons résultats dans le plaisir et la bonne humeur, comme nos loisirs vainqueurs à chaque match de la 3ème mi-temps.

Groupement jeune Les Lucs-Légé : Entre Défis et Détermination

U13A : Malgré un maintien en D1 avec des résultats en dents de scie, l'équipe démontre une détermination sans faille. Les victoires et les défaites font partie du jeu, mais l'esprit d'équipe reste fort.

U13B : Une descente en D3 n'entame pas le moral de ce groupe prometteur. Malgré un groupe difficile, les jeunes affichent un potentiel certain, et l'entente dans le groupe demeure une force.

U13C et U13D : Le maintien en D3 pour l'une et des débuts encourageants malgré les résultats pour l'autre montrent la progression constante de nos jeunes talents.

U15A : Une montée en D1 clôture une saison marquée par des résultats en dents de scie. Le groupe, bien que confronté à des défis, maintient une ambiance positive dans le vestiaire.

U15B : Malgré des défaites lourdes, l'équipe B montre une adhésion au système de jeu, promettant un avenir prometteur avec un groupe de première année.

Les équipes U17 ont connu un début de saison intéressant, avec la B terminant à la 2e place et la A à la 3e. Bien que la montée ne soit pas au rendez-vous, la cohésion entre les équipes et au sein de chaque équipe reste un point fort.

Coté Programme Éducatif Fédéral, les U15 ont participé à une session culture foot en début d'année et une session arbitrage en novembre avec les U17. Pour les U13, la mise en place de la charte de vie en début d'année et une action sur le recyclage ont été réalisées.

Foot Animation : Catégories U11, U9 et U7 : la Passion malgré le temps

Les U11 continuent leur progression en passant au niveau supérieur, démontrant une détermination et un enthousiasme inébranlables. Quant aux U9 et U7, ils bravent les conditions météorologiques pour vivre leur passion, montrant la vraie essence du football.

Initiatives Solidaires : Téléthon

Lors de la dernière Foire des Lucs, nous avons mis en place un service de repas à emporter, offrant à notre communauté une délicieuse façon de soutenir le Téléthon. Chaque commande contribue à notre engagement envers cette noble cause. En plus du repas à emporter, nous avons introduit un jeu à gratter spécial Téléthon. Tentez votre chance et gagnez des prix tout en contribuant financièrement à une cause qui nous tient tous à cœur. Ensemble, ces initiatives témoignent de notre engagement envers la solidarité, montrant que le football peut être un vecteur puissant de changement positif dans notre communauté. Merci à tous ceux qui ont participé et soutenu ces actions. (Le montant récolté pour l'association BeauSaLu - Téléthon sera rapporté au prochain bulletin communal).

Nous sommes fiers de chaque joueur, entraîneur, parent et supporter qui contribuent à faire de notre club une famille unie. La seconde partie de la saison promet d'être encore plus excitante, et nous sommes impatients de vivre ces moments réseaux sociaux afin de vous tenir au courant des différents événements à venir.

Dates à prévoir :

13 avril 2024 :

Fête du foot (repas et animations)

Date à prévoir :

Concours de palets

Début juin :

Tournoi jeune et tournoi de sixte



LE JUDO CLUB LUCQUOIS



Les poussins et mini-poussins du club de judo se sont retrouvés le **dimanche 8 octobre 2023** à la salle omnisports de **Bellevigny** pour participer au premier tournoi de la saison.

Ils étaient une quinzaine du club et tous sont revenus avec une belle médaille autour du cou. **Liam TURRINI** et **Ilan GOBIN** sont revenus avec une médaille d'or.



Et le 14 octobre 2023 se déroulait aux **Herbiers** le **Grand Prix des Jeunes** qui était de niveau régional. **Nateo VINCELOT**, cadet en - 73kg, est revenu avec la médaille d'argent de cette compétition.



Félicitations à tous nos judokas pour ce bon début de saison !!!



Contacts

Président : Matthieu Malherre : 06 61 56 75 58

Club house 02 51 31 32 22 / Mail : 02850343@fft.fr

Complexe sportif des Noiselières - Impasse de la Vigne Gâte

CHAMPIONNAT D'HIVER

Depuis novembre, les équipes engagées en championnat d'hiver ont joué leurs premières rencontres.

L'équipe 1 Femmes (capitaine Marjorie Felgines) évolue cette année en pré -région (elle a en effet été surclassée) et le niveau est donc relevé. Les rencontres contre Venansault et Challans (1ère au classement) ont été perdues toutes les deux. Et le 3 décembre a eu lieu la rencontre contre Belleville. L'ensemble des filles garde un esprit d'équipe motivé et solidaire ! En espérant accrocher des victoires dans la suite du championnat.

Chez les Hommes l'équipe 1 (capitaine Guillaume Davodeau) connaît pour l'instant un début de saison mitigé en 2è division départementale : défaite 2/3 contre Rocheservière lors de la première journée suivie d'une victoire 4/1 à Venansault. La 3è journée a vu la réception du TC Loulaysien aux Lucs. Il est à noter que des jeunes arrivants très motivés apportent un nouveau souffle et du dynamisme à l'équipe.

L'équipe 2 seniors Hommes emmenée par le capitaine Bernard Gendronneau a perdu sa première rencontre 2/3 contre le Poiroux. En déplacement à Nieul le Dolent pour la seconde journée, elle a eu à nouveau fort à faire avec des joueurs classés 30/2 puis 30/3 et 30/4. L'équipe, bien qu'ayant perdu la partie, a néanmoins remporté le double. Les joueurs restent motivés pour la suite du championnat et se relaient pour jouer chaque journée.

Nous souhaitons aux joueuses et aux joueurs une bonne deuxième moitié de championnat durant cet hiver.

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL

Comme chaque année le club organisera, avec l'aide de ses licenciés bénévoles, le tournoi open fin mai- début juin.

Tout le club souhaite à ses licenciées et licenciés une excellente année 2024 !

Pour le Tennis club des Lucs, Jean-Pierre Trigodet



LES BOULISTES

L'assemblée générale du 10 octobre 2023 a débuté, à la demande du président Guy GILBERT, par une minute de silence observée en mémoire de notre ami Roger CHENEAU.

Le Président, Mr Guy GILBERT, souhaite quitter la présidence et ne se représentera donc pas aux élections du conseil d'administration, il a été chaleureusement remercié pour son travail et son implication pendant huit années à la présidence de l'amicale.

Le bilan des activités est stable avec des entrainements toutes les semaines à la Mortayère, le mercredi de 14h à 17h30, et 7 concours internes l'été. Comme l'année dernière, un classement a été fait sur une participation à 5 concours et un trophée a été remis aux 3 gagnants :

JOYAU Bernard
LAHEU Guy
TOUZEAU Michel



Le pique-nique du mois de mai a permis aux adhérents et leurs conjoints de passer un bon moment en dégustant un petit cochon grillé.

Le président a tenu à remercier Mrs GALLOT André et GRÉAUD René pour leur investissement dans l'association depuis une cinquantaine d'années.

L'assemblée s'est terminée par les élections du nouveau conseil d'administration suivi d'un repas avec les conjoints.

Suite à l'assemblée générale le conseil d'administration a élu le nouveau bureau :

Président : Gilles ROCHETEAU
Vice-président : Jean Louis TEXIER
Trésorier : Bernard LIMOUZIN
Trésorier-adjoint : Rémy HERMOUET
Secrétaire : Bernard JOYAU
Secrétaire-adjoint : Daniel BOUSSAUD
Membres actifs : Christiane RAINGEARD, Hubert GALLOT, Guy LAHEU, Michel PADIOLEAU, Patrick RIVIERE

L'effectif des adhérents est en légère régression due principalement au vieillissement des participants, nous faisons donc appel à tous ceux et toutes celles qui souhaitent jouer à la boule de bois dans une ambiance conviviale, débutants ou non, à venir nous rejoindre.

Le président, Gilles ROCHETEAU ☎ 06 50 27 47 38

✉ gilles.rocheteau@sfr.fr



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSEURS

Pas de chasse le mercredi

Afin de tenir compte d'une demande plébiscitée par de nombreux randonneurs et familles qui ne se sentent pas en sécurité lors des promenades en période de chasse, le conseil d'administration de la Société de Chasse des Lucs sur Boulogne a pris la décision, à l'unanimité, de suspendre la chasse le mercredi.

Cette mesure sera toutefois maintenue si le mercredi est un jour férié et si c'est un jour de battue de sangliers.

La surface de chasse communale représente 2400 ha.

Cette décision a été prise en accord avec la majorité des chasses privées (environ 1000 ha) :

- l'Abbaye (Philippe Boutheau)
- La Davière (Michel Gervier)
- Les Gâts (Daniel Sorin)
- Vilgay-Serpentin (Jean-Yves Poiradeau)

La chasse de la Chasselandière n'est pas concernée par cette décision.

Les membres de la Société de chasse communale et les membres des chasses privées concernées souhaitent que cette décision satisfère les randonneurs, petits et grands.

Pour tout renseignement contactez le président L. HERBRETEAU. Tél : 06 70 11 64 27



SOCIÉTÉ DE PÊCHE LA FRITURE

La société de pêche La Friture vous souhaite une bonne année 2024 !

La soirée moules-frites du mois de juillet 2023 a été une belle réussite avec un feu

d'artifice de bonne qualité. Nous reconduirons cette soirée le 13 juillet pour cette année.

Nous avons vidé l'étang début décembre et nous préparons

l'ouverture de l'étang du Grenouiller pour en faire un lieu de pêche aux poissons blancs, pour les jeunes et la pêche en famille.

L'assemblée générale est prévue le dimanche 11 février 2024, salle 4 de la Mairie à 11h00.

Bonne santé à tous.

Gilles Raynard



Historial

Changez d'avis sur les musées

Historial de la Vendée

Musée de France



L'exposition temporaire Soljenitsyne, un géant de la liberté est ouverte jusqu'au 9 juin 2024.

Des visites commentées sont proposées tous les jeudis et dimanches après-midi.

JANVIER

Dimanche 14 janvier 2024

→ Dans les coulisses de l'exposition

Le commissaire de l'exposition propose un temps d'échange autour d'un café pour évoquer les coulisses de l'exposition avant d'amener le public au cœur de cette dernière pour une visite particulière.

HORAIRES : 10H15

TARIF : tarifs d'entrée au Musée, sur réservation au 02 28 85 77 77

PUBLIC : Tout public à partir de 16 ans

→ Découvrons l'exposition temporaire

Les médiatrices vous proposent de découvrir la vie et l'œuvre d'Alexandre Soljenitsyne au travers de visites commentées de l'exposition.

HORAIRES : 14H30 et 16H30

TARIF : tarifs d'entrée au Musée, sur réservation sur place, le jour-même.

PUBLIC : Tout public à partir de 16 ans

Vendredi 19 janvier 2024

→ Soirée étoilée : Triptyque autour de Alexandre Soljenitsyne

Cette soirée en 3 temps, va permettre d'avoir une approche plus précise d'Alexandre Soljenitsyne.

► Projection du film *L'Histoire secrète de l'archipel du Goulag*.

► Lecture d'extraits de *l'Archipel du Goulag* par Hervé Mariton.

► Découverte de l'exposition et échanges autour d'un verre.

HORAIRES : 19H00

TARIF : 5€, sur réservation au 02 28 85 77 77

PUBLIC : Tout public à partir de 16 ans

FEVRIER

Dimanche 11 février 2024

→ Projection de l'Ombre de Staline

La projection de *l'Ombre de Staline*, film de 2019, nous permettrait d'avoir un éclairage sur le personnage de Staline qui tient un rôle majeur dans l'Histoire de l'URSS et qui a eu un impact sur la vie d'Alexandre Soljenitsyne.

HORAIRES : 15H30

TARIF : tarifs d'entrée au Musée, sur réservation au 02 28 85 77 77

PUBLIC : Tout public à partir de 16 ans

→ Découvrons l'exposition temporaire

Les médiatrices vous proposent de découvrir la vie et l'œuvre d'Alexandre Soljenitsyne au travers de visites commentées de l'exposition.

HORAIRES : 11H30 - 14H30 - 16H30

TARIF : tarifs d'entrée au Musée, sur réservation sur place, le jour-même.

PUBLIC : Tout public à partir de 16 ans

VACANCES D'HIVER

(Du 24 février au 10 mars)

Tout au long des vacances :

→ Espace lecture « Mieux comprendre l'Histoire »

BD, livres, documentaires sont en libre accès pendant toute la période des vacances afin de mieux comprendre le contexte historique dans lequel a évolué Alexandre Soljenitsyne.

→ Visite commentée : Alexandre Soljenitsyne et les services secrets

Alexandre Soljenitsyne a dû composer avec les services secrets tout au long de sa vie. Arrêté et enfermé au Goulag, il écrit des textes qu'il doit cacher, trouver des solutions pour transmettre ses écrits... La parole était particulièrement muselée lors du soviétisme et il était nécessaire de développer des tactiques pour éviter la censure.

TARIF : tarifs d'entrée au Musée, sur réservation sur place, le jour-même.

PUBLIC : Tout public à partir de 16 ans

→ Jeux d'enquête : Immersion dans l'Histoire - Les services secrets au cœur de la Guerre Froide

Une taupe est parmi nous ! Saurez-vous la débusquer ? Intégrez les services et menez l'enquête. Un jeu



pour mieux comprendre la période de la Guerre Froide..

Les mercredis, jeudis et dimanches
TARIF : tarifs d'entrée au Musée, sur réservation au 02 28 85 77 77
PUBLIC : Tout public à partir de 8 ans

AVRIL

Samedi 13 avril 2024

→ Visite en Langue des Signes Française

Accompagnée d'un interprète en LSF, une médiatrice propose aux publics déficients auditifs une découverte de l'exposition.

HORAIRES : 14H30

TARIF : tarifs d'entrée au Musée, sur réservation au 02 28 85 77 77 ou par mail à historial@vendee.fr

PUBLIC : Tout public à partir de 16 ans

Dimanche 14 avril 2024

→ Atelier d'écriture

Alexandre Soljenitsyne a combattu, a dénoncé avec sa plume. Le temps d'un atelier, les participants sont invités à écrire un texte à la manière de l'écrivain.

HORAIRES : 10H15

TARIF : tarifs d'entrée au Musée, sur réservation au 02 28 85 77 77

PUBLIC : Tout public à partir de 16 ans

VACANCES DE PRINTEMPS (Du 20 avril au 5 mai 2024)

Tout au long des vacances :

→ Espace lecture « Mieux comprendre l'Histoire »

BD, livres, documentaires sont en libre accès pendant toute la période des vacances afin de mieux comprendre le contexte historique dans lequel a évolué Alexandre Soljenitsyne.

→ Visite commentée : Alexandre Soljenitsyne, le voyageur

Exil, traversée de la Sibérie, évasion dans l'écriture, Alexandre Soljenitsyne est un voyageur devant l'éternel. Il consigne, rédige, raconte, observe le monde qui l'entoure et transmet son histoire pour mieux décrypter la Grande Histoire.

TARIF : tarifs d'entrée au Musée, sur réservation sur place, le jour-même.

PUBLIC : Tout public à partir de 16 ans

→ Jeux d'enquête : Immersion dans l'Histoire - Lanceur d'alerte !

A l'ère soviétique, la parole est muselée. Vous avez en votre possession un document qui révélera au monde la situation. Réussirez-vous à le transmettre sans vous faire repérer ?

DATES : Mercredi 24 avril, mardi 30 avril, jeudis 25 avril et 2 mai, Dimanches 28 avril et 5 mai.

TARIF : tarifs d'entrée au Musée, sur réservation au 02 28 85 77 77

PUBLIC : Tout public à partir de 8 ans

→ Les Aventuriers du Rail : A la découverte des voyages d'Alexandre Soljenitsyne

Une adaptation du célèbre jeu « Les Aventuriers du Rail » nous permettra de découvrir, tout en jouant, les voyages d'Alexandre Soljenitsyne au cœur de l'URSS.

TARIF : tarifs d'entrée au Musée

PUBLIC : Tout public à partir de 8 ans

MAI

Samedi 18 mai 2024

→ La Nuit des Musées

Accompagnée d'un interprète en LSF, une médiatrice propose aux publics déficients auditifs une découverte de l'exposition.

HORAIRES : 20h00 - Minuit

TARIF : Entrée Gratuite





Nouvelles entreprises

MAG'DEMOISELLE REFLEXO

MASSAGES MIEUX-ÊTRE

11 D avenue des Fossés Saintes
83100 Les Lucs sur Boulogne
en Provence

Réflexologie Plantaire
Chi Nei Tsang
Réflexologie Thai
Réflexologie Plantaire Emotionnelle

06 23 07 24 26
Magali Bocquier
magdemoisellerreflexo@gmail.com
<https://magdemoisellerreflexo.my.canva.site/zen>



MANIFESTATIONS 2024

JANVIER 2024

- > **DIMANCHE 14 JANVIER**
Vœux du Maire
Salle 1 du Clos Fleuri
- > **JEUDI 18 JANVIER**
Assemblée générale du Club le Sourire
Salle 1 du Clos Fleuri
- > **SAMEDI 27 JANVIER**
Assemblées générales des associations ACPG-CATM et UNC Soldats de France-Opex
Salle 1 et 4 de la Mairie, à 10h00
- > **MARDI 30 JANVIER**
Concours de belote de l'ADMR
Salle 1 du Clos Fleuri

FÉVRIER 2024

- > **SAMEDI 3 FÉVRIER**
Après-midi cinéma
Organisé par l'OGEC de l'école Notre-Dame
Salle 1 du Clos Fleuri, à partir de 16h30
- > **DIMANCHE 11 FÉVRIER**
Assemblée générale société de pêche La Friture
Salle 4 de la Mairie, à 11h00
- > **DIMANCHE 18 FÉVRIER**
Journée jeux de société
Organisée par l'APE école Jacques Prévert
Clos Fleuri, de 10h à 18h

MARS 2024

- > **VENDREDI 15 MARS**
Soirée d'accueil des nouveaux habitants
Organisée par le Conseil Municipal
A la Mairie à 19h00

AVRIL 2024

- > **SAMEDI 13 AVRIL**
Banquet du Club de Foot
Organisé par l'USBL Football
Salle 1 et 2 du Clos Fleuri
- > **DIMANCHE 21 AVRIL**
Vide greniers
Organisé par l'APE école Jacques Prévert
Salle 1 et 2 du Clos Fleuri, de 9h à 18h



PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL :

Les associations qui ont des informations à faire paraître sur le prochain "La Vie Communale" doivent les déposer à la mairie avant le **31 MARS 2024**

Comité de rédaction :

Roger GABORIEAU, Marie-Noël GERY, Catherine GUITTET, Michel MARTIN, Pierre RABILLER, Alexandra SIRET.

Crédit Mutuel

Trelet Maçonnerie
Couverture - Ravalement

2, Z.A. de Bourgneuf
85170 Les Lucs-sur-Boulogne
TÉL. / FAX 02 28 15 27 94

ROBIN & fils PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
CHAUFFAGE - DÉRAPPAGE
02 51 41 32 63
ST DENIS LA CHEVASSE
ROBINETFILS.FR ARTIPÔLE

VINCENT GALLET
GRAVURE

GRAVEUR - MARBRIER

02 51 46 54 41
06 35 26 51 34

fax 02 51 37 32 24
vggravure@gmail.com

273, bd De Lattre-de-Tassigny
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Annie Brethomé
Masculin - Féminin
Salon de coiffure
Mormaison - 02 51 43 91 64
Les Lucs/Boulogne - 02 51 46 50 96

Studio carlen

SALON DE COIFFURE

51 avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 05 76 49

BATILR

- MAÇONNERIE
 - COUVERTURE
 - ÉTANCHÉITÉ
- NEUF / RÉNOVATION

batiloyer@gmail.com 06 60 68 64 55 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

AFDIA
Diagnostics immobiliers
Infiltrométrie
A votre service depuis 1998

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
(vente et location)
TESTS D'ÉTANCHÉITÉ RT 2012
ETATS DES LIEUX
Z.A de Bourgneuf
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 46 58 19
contact@afdia.com

- NOS +
- Rapports sous 24h
 - Rapports transmis par courrier et mail
 - Interventions en urgence
 - Devis **gratuit** sur simple demande
 - Service après-vente

I.Cert Allianz

Carrefour contact

Rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 24 64 - e-mail : turlucs@wanadoo.fr

La Fine Gueule
M. et M^{me} BOUCHET
Tél. 02 51 31 20 15
la-fine-gueule@wanadoo.fr
Banquets - Mariages
Repas de famille et à domicile

Place du Moustier - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

KER ELEC

CONTACT
MICHEL KERAVEC
06 49 00 19 95
mkeravecbonnin@gmail.com

ELECTRICITÉ
DÉPANNAGES ET SERVICES

MORISSET

Entreprise Générale du Bâtiment
Terrassement • Maçonnerie • Béton armé
Couverture • Neuf & rénovation
Siège social : 117, Constantine - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne (Vendée)
Tél. : 02 51 31 20 58 - Fax 02 51 46 51 54
Mail : accueil@sasmorisset.fr - Site internet : www.sasmorisset.fr

BC concept
buteau

Menuiserie
Menuiserie Bois Alu PVC
Agencement intérieur/extérieur
Cloison sèche

buteauconcept@orange.fr

Buteau Sébastien 8 rue St Exupéry 85170 Les Lucs sur Boulogne 06.73.82.22.48

AR
Métal Conception
MÉTALLERIE - SERRURERIE

22 La Milière
85170 Beaufou
Tél. : 06 22 79 03 30



Allianz

Une équipe est à votre service pour réaliser vos études

Cabinet Jean-René THOMAS
7, rue Richelieu - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél. : 02 51 31 25 29 - e-mail : jh985051@agents.allianz.fr

Le Rabot Vendéen
Créations patrimoniales
Charpente - Menuiserie Extérieure - Fabrication Artisanale de Menuiseries Bois
Aménagement Intérieur - Agencements - Clôtures et Aménagements Extérieurs
Alexandrie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - Tél. 02 51 31 28 93
Fax 02 51 31 30 39 - contact@lerabotvendéen.fr - www.lerabotvendéen.fr



Garage GUILLOTON

Vente
Véhicules neufs - Occasions
Réparation toutes marques

93, bd Jean Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 74 99 - Fax 02 51 31 00 35
e-mail : top-garage.guillot@orange.fr



PLÂTRERIE - CLOISONS SÈCHES - ISOLATION

02 51 46 50 67 - contact@platrevie.fr

4, imp. des Tailleurs de Pierre - ZA Bourgneuf - 85170 LES LUCS / BOULOGNE



Toute une banque pour vous

02 28 97 55 38
LES LUCS-SUR-BOULOGNE

banque & assurances



Réparation automobile de la plus ancienne à la plus récente

Carosserie peinture / Entretien mécanique
Remplacement pare-brise / Pneus

Laurent PASQUIER
Tél. 06 27 94 19 17

lpclassicauto85170@orange.fr 9 La Suerie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



Communes de stationnement :
BEAUFOU - LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Tél. 02 51 31 25 04

Port. 06 75 94 82 57 - 06 75 94 84 73

Millie CARON
7, l'Orée des Champs - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

TAXI - TRANSPORT DE MALADES ASSIS



GEOLOGIK Environnement

Expertise, Contrôle et Maîtrise
Technique

297 rue Saint Pierre - 85 170 Les Lucs sur Boulogne
Tél : 09 73 67 58 32 - Email : geologik@free.fr

02 51 31 26 47



PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ÉLECTRICITÉ

Parc d'activités de Bourgneuf
6 Impasse des Tailleurs de Pierre
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
email : contact@chabotrm.fr



BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Julie BODIN &
Sébastien DAUDAL

64 place du Moustier
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 81

Horaires :

Du lundi au vendredi : 6h30 / 13h30 et 15h30 / 19h30
Samedi : 7h / 13h30 et 15h30 / 19h30 - Dimanche : 7h / 13h
Fermeture le mercredi

Retrouvez-nous sur



« O' praliné sucré »



BOULANGERIE DOLLÉ

48 place du Moustier
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

02 51 31 20 44

Le Barakoi

BAR - TABAC - PRESSE - JEUX

10 rue Georges-Clemenceau
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
02 51 31 20 33

AMÉNAGEMENT ET CONCEPTION
DE JARDINS

47 rue des Martyrs
85170 Les Lucs sur Boulogne

Tél. 07 71 69 89 13
www.auxjardinslucquois.fr

Equipements des métiers du BTP, du forestier et de l'industrie / métallerie



6 ZA de Bourgneuf
85170 Les Lucs sur Boulogne
Tél : 02 28 15 75 15 - 07 88 70 77 41
mail : mno@betmequipements.fr
www.betmequipements.fr



Moi, j'achète
aux Lucs !



Ces annonceurs adhèrent à l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels des Lucs-sur-Boulogne. En participant activement aux actions commerciales organisées par celles-ci, ils dynamisent votre Commune.



Mairie Les Lucs-sur-Boulogne

Téléphone 02 51 31 21 29 - Télécopie 02 51 46 51 20

Courriel : mairie@leslucssurboulogne.fr

Site : www.leslucssurboulogne.fr

